



Louis Pelland

# VOLTAIRE

À LA RADIO CANADIENNE

Textes présentés et annotés par  
Joël Castonguay-Bélanger et Benoît Melançon

DELBUSO



VOLTAIRE À LA RADIO CANADIENNE



# VOLTAIRE À LA RADIO CANADIENNE

Textes de Louis Pelland

présentés et annotés par  
Joël Castonguay-Bélanger et Benoît Melançon

**DEL BUSSO**

En couverture: Dessin de Normand Hudon, *Parlez-moi d'humour*, Éditions du Jour, 1965.

Textes reproduits avec l'autorisation de la Société Radio-Canada.

Distribution au Canada: Socadis  
[www.delbussoediteur.ca](http://www.delbussoediteur.ca)

© Del Busso Éditeur 2013  
Dépôt légal: 3<sup>e</sup> trimestre 2013  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
ISBN 978-2-923792-40-8

# PRÉSENTATION





Il fut un temps, pas si lointain, où la radio d'État canadienne considérait que la diffusion de la culture littéraire était sa mission. Ses artisans avaient la possibilité de consacrer de nombreuses heures à la recherche documentaire et à la rédaction d'émissions sur des sujets exigeants. C'est alors que Louis Pelland y signa deux émissions sur Voltaire (1694-1778) : « Voltaire et le Canada » (1964-1965<sup>1</sup>) et « Voltaire s'en va-t-en Canada » (1971). L'écrivain le plus célèbre du XVIII<sup>e</sup> siècle, auteur de *Candide* et de l'*Essai sur les mœurs*, épistolier et dramaturge, poète et historien, ne sort pas grandi des portraits qu'en trace Pelland.

## L'auteur

Louis Pelland naît à Québec en 1912. Après des études à Trois-Rivières et à Montréal, il devient journaliste dans des publications régionales québécoises (Lachute, Saint-Jérôme, Valleyfield) et dans des journaux montréalais (*La Renaissance*, *Le Canada*). En 1938, il commence une carrière de scripteur radiophonique, notamment auprès de l'homme de théâtre Gratien Gélinas (*Le train de plaisir*, *Fridolinons*) et de l'animateur Miville Couture (*Chez Miville*). À compter de 1952, date de son introduction au Canada, il écrira également pour la télévision. Il meurt en 1981<sup>2</sup>.

L'essentiel de l'œuvre de Louis Pelland est constitué d'adaptations théâtrales et de créations dramatiques

originales, certaines de fiction, d'autres documentaires, et son registre le plus coutumier est l'humour. Il a collaboré à plusieurs séries radiophoniques : *Sur toutes les scènes du monde* et *Le petit théâtre* (adaptations du théâtre de répertoire), *Le théâtre de poche* (adaptations du théâtre de boulevard), *Studio d'essai* et *Première* (créations dramatiques). Il a participé aux émissions de variétés *Café concert Kraft*, *La soirée au vieux moulin*, *Juliette Béliveau*, *Y a du soleil*, *Plein soleil* et *Toute la gamme*. *Documents* est une série documentaire ; Louis Pelland y a donné vingt textes, sur la littérature, la sculpture, le théâtre, l'histoire, le journalisme, etc.<sup>3</sup> À la télévision, on trouve son nom au générique des émissions *Les jeunes années*, *Le petit café*, *Chez Clémence* et *G.M. vous invite*. Il a adapté, pour la radio ou pour la télévision, des auteurs français (Regnard, Musset, Roger Martin du Gard, Robert Merle), québécois (Berthelot Brunet, Ringuet, Serge Roy, Faucher de Saint-Maurice, Éloi de Grandmont, Jacques Ferron), canadiens-anglais (Wayne and Shuster) et états-unien (Dorothy Unah). Au cinéma, on lui doit les dialogues du film *L'esprit du mal* réalisé par Jean-Yves Bigras en 1954.

Les historiens de la radio et de la télévision au Canada vantent le travail de Pelland. Renée Legris et Louise Blouin le louangent pour son « originalité », pour « la culture, l'intelligence, la finesse de l'expression, la nuance de la pensée critique qui prédominent dans [ses] œuvres<sup>4</sup> ». Suivant Pierre Pagé, Pelland faisait partie des « grands auteurs québécois de comédie », ceux qui « connaissaient [...] les œuvres majeures qui ont façonné l'esprit occidental de la

comédie, du *non-sense*, de l'humour<sup>5</sup> » ; il était de ces auteurs « dont la qualité d'écriture dramatique est indiscutable<sup>6</sup> ». Il a reçu divers honneurs au cours de sa carrière : deuxième prix de la Quebec and Ontario Newspapers Association (1936), trophée de Radiomonde (1944), trophée Augustin-Frigon (1952), trophée du Conseil canadien des auteurs et artistes (1957). *Le véridique procès de Barbe-Bleue* est la pièce la plus connue de Pelland : elle a été jouée à la radio canadienne (1954 et 1965) et sur une scène parisienne, où elle a remporté le prix du Gala de la pièce en un acte (1958), elle a été publiée deux fois<sup>7</sup> et elle a été adaptée deux fois à la télévision (1955 et 1966). Selon Pierre Pagé et son équipe, « ce radiothéâtre a également été repris à la radio dans tous les pays francophones d'Europe, d'Afrique et d'Amérique du Sud<sup>8</sup> ».

## Les textes

Louis Pelland a rédigé des centaines de textes radiophoniques<sup>9</sup>. On y trouve des allusions voltairiennes, par exemple à *Candide*, à ses « arpents de neige<sup>10</sup> » et à son « meilleur des mondes<sup>11</sup> ». Néanmoins, les voltairiens retiendront surtout deux des textes de Pelland.

« Voltaire et le Canada » est une émission documentaire diffusée dans le cadre de la série *Une demi-heure avec...* de la Société Radio-Canada. Dans un recueil de textes de cette série paru en 1965, voici comment on la décrit :

Depuis 1957, la série radiophonique *Une demi-heure avec...* a présenté aux auditeurs du réseau français de Radio-Canada près de 2000 émissions ; les sujets les plus divers ont été

abordés par une centaine de collaborateurs – écrivains, journalistes, scripteurs – auxquels le réalisateur Madeleine Gérôme a fait appel<sup>12</sup>.

La série abordera, de 1957 à 1966, des sujets forts variés : la littérature (Kafka, la poésie québécoise), le sport (Maurice Richard), la mythologie, la vie sociale. Louis Pelland y a donné de nombreux textes<sup>13</sup>. Il s'intéresse à la littérature (Colette, Arthur Buies) autant qu'au cinéma (Yves Mirande), à la peinture (Salvador Dali) comme à la musique (Maria Callas, Vincent Scotto, Ezio Pinza, Lorenzo da Ponte). Il signe une série de textes sur des sujets plus généraux, tels que « Les vacances », « La vieillesse », « La coquetterie féminine », etc.

Son texte sur Voltaire fait écho à plusieurs autres dans lesquels la perspective nord-américaine domine chez lui. Dans la série *Documents*, Pelland a en effet donné « André Gide et son influence au Canada », « Paul Valéry et l'Amérique », « Les Huguenots au Canada », « Chateaubriand et l'Amérique », « L'indépendance des États-Unis et le Canada ». De 1972 à 1975, il a écrit des épisodes de la série « L'histoire du Canada ». L'émission de la série *Une demi-heure avec...* est très fortement marquée par le même souci historique. Son scripteur cite des masses de documents, il multiplie les noms propres et les allusions, il mêle textes modernes et textes anciens. Le collage qu'il propose témoigne d'une considérable recherche, voire d'une réelle érudition.

« Voltaire s'en va-t-en Canada », diffusée le 31 août 1971 dans le cadre de la série *Petit théâtre* de la Société Radio-Canada, est un texte où règnent le trait d'esprit et la grivoiserie. Louis Pelland y délaisse la perspective

historique, malgré la présence de Mme Denis, de Benjamin Franklin et du chevalier d'Éon, au profit de l'anecdote et de la volonté d'amuser. Le genre retenu dans l'un et l'autre cas explique ce changement de ton. Du documentaire à la fiction, on passe de la critique au rire.

Quelles sont les sources de Louis Pelland? Il a connaissance de nombre de textes de Voltaire. Certains sont bien connus: *Candide*, *L'Ingénu*, *L'homme aux quarante écus*, *La princesse de Babylone*, *Memnon*, les *Lettres philosophiques*, *l'Essai sur les mœurs*. La correspondance de «l'exilé de Ferney» est omniprésente. On trouve également des textes mineurs de celui-ci, par exemple *Pot-pourri*, *Le sottisier* ou l'«Épître à M. de Gervasi, médecin». Sur Voltaire, Pelland cite Henri Bénac, Pierre de Nolhac et Louis Veuillot, en plus de reprendre des bons mots célèbres (de Chamfort, de Musset, de Talleyrand, de Baudelaire). En histoire du Canada, il a recours à Élisabeth Bégon, à Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova, et à Joseph Pelland, l'éditeur des textes d'Honoré Mercier. Enfin, il connaît ses classiques, de Jacques Cartier à Rabelais, qu'il «adapte» à la Nouvelle-France. Cela étant, l'auteur a beau défendre la «vérité historique», on est plus près de la compilation et de la concaténation de textes et d'anecdotes que de la démonstration rigoureusement argumentée.

À quelques mots près – nous les signalons en note –, Louis Pelland cite assez fidèlement, mais il modifie souvent la ponctuation des textes originaux et il n'indique pas les coupures qu'il y fait. Comme il s'agit de textes radiophoniques, on ne saurait s'en offusquer. En

revanche, on peut déplorer des approximations ou des erreurs dans la documentation de Pelland, plus nombreuses dans « Voltaire s'en va-t-en Canada » que dans « Voltaire et le Canada ». Le texte de 1971 est en effet fautif sur plusieurs plans : l'âge attribué à Mme Denis, à Benjamin Franklin, au docteur Tronchin et au chevalier d'Éon n'est pas le bon ; quand il rend visite à Voltaire, Franklin est accompagné de son petit-fils, William Temple Franklin, non de son neveu ; un militaire prêt à « reprendre les armes » en 1778 est mort vingt-deux ans plus tôt ; l'allusion à la tragédienne Raucourt ne paraît renvoyer à aucun événement de sa carrière ; les noms propres sont écorchés (Mme *du* Châtelet devient Mme *de* Châtelet ; Boufflers perd un *f* ; Raucourt devient Rancourt).

La position de Pelland envers Voltaire, qu'il paraît pourtant avoir beaucoup pratiqué, de première ou de seconde main, est fort critique. En 1964-1965 comme en 1971, il cite le vingt-troisième chapitre de *Candide* (1759).

Ah ! Pangloss ! Pangloss ! Ah ! Martin ! Martin ! Ah ! ma chère Cunégonde ! qu'est-ce que ce monde-ci ? disait Candide sur le vaisseau hollandais. – Quelque chose de bien fou et de bien abominable, répondait Martin. – Vous connaissez l'Angleterre ; y est-on aussi fou qu'en France ? – C'est une autre espèce de folie, dit Martin. Vous savez que ces deux nations sont en guerre pour quelques arpents de neige vers le Canada, et qu'elles dépensent pour cette belle guerre beaucoup plus que tout le Canada ne vaut<sup>14</sup>.

Or, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, l'expression « arpents de neige » symbolise, au Québec, la haine supposée de Voltaire pour

le Canada. On le voit clairement, en 1899, dans les *Lettres et opuscules* d'Edmond Paré :

On épluche les archives pour découvrir où Montcalm a été enterré, on cherche des expressions nouvelles pour maudire Voltaire et la Pompadour, et on ne manque pas surtout de parler des *quelques arpents de neige*. Pour ma part, je commence à en avoir assez de ces *quelques arpents de neige*. Je n'aurais pas d'objection qu'on en parlât quatre à cinq mille fois. Mais en mentionnant cette fameuse phrase deux millions de fois, cela lui ôte beaucoup de son originalité<sup>15</sup>.

Ce syntagme figé est encore courant dans la société québécoise du xx<sup>e</sup> et du xxi<sup>e</sup> siècle, par exemple dans la presse<sup>16</sup>, dans l'essai<sup>17</sup>, au théâtre<sup>18</sup>, en chanson<sup>19</sup>, en bande dessinée<sup>20</sup>. Il est parfois parodié, parfois repris au pied de la lettre.

Contrairement à ce qu'écrit Louis Pelland, Voltaire n'est pas « anticolonialiste », pas plus qu'il n'est opposé à la monarchie absolue, et ce n'est pas par anticolonialisme qu'il en a contre le Canada. S'il est vrai que, dans la volonté de rayonnement de la France au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, il n'appuie pas le développement de la Nouvelle-France (ni celui de l'Acadie, en des termes semblables), c'est pour des raisons différentes. Démographiques: les habitants de la colonie sont trop peu nombreux par rapport à leurs voisins du Sud. Climatiques: elle est difficile d'accès plusieurs mois l'an. Économiques: elle coûte cher et rapporte peu. Religieuses: elle est terre d'évangélisation. Militaires: on y est soumis aux attaques des Anglais et de leurs colons et on y dépense des ressources qui seraient utilisées à meilleur escient en Europe<sup>21</sup>. La citation du vingt-troisième chapitre

de *Candide* n'est qu'une pièce d'un édifice argumentatif plus étendu (*Essai sur les mœurs, L'Ingénu*, lettres, etc.). Si Voltaire affirme ne pas aimer le Canada, c'est pour un ensemble de raisons<sup>22</sup>.

Chez Pelland, le Canada ne se résume pas aux « quelques arpents de neige », mais le jugement porté sur Voltaire n'est guère positif. « Voltaire et le Canada » étant une émission documentaire, l'auteur peut s'y permettre des attaques frontales, dont celle, étonnante, que Voltaire aurait eu « peu de sang ». Dans « Voltaire s'en va-t-en Canada », la veine comique explique le choix d'un ton moins incisif. Cette réelle différence de ton – du réquisitoire à la farce – ne doit pas faire oublier que la position de Pelland envers Voltaire et, au-delà, envers le pouvoir royal en France au XVIII<sup>e</sup> siècle reste la même. On cite les mêmes anecdotes et les mêmes bons mots, sur les bijoux que l'on cache dans ses chaussures, sur les pelisses russes, sur les « arpents de neige ». On place le portrait de Voltaire et son « hideux sourire » (Musset) sous le signe de la méchanceté, de la « mauvaise foi », de la mécréance. Surtout, on s'en prend aux mêmes adversaires, Pelland fondant en une seule cohorte alliés et adversaires de Voltaire, supposés de collusion dans la perte du Canada. Qui sont-ils ? Le couple maudit, Voltaire et Mme de Pompadour, Choiseul, Louis XV et les Jésuites, réconciliés par-delà les siècles. L'antiphrase de la dernière réplique de Mme Denis dans le texte de 1971 ne devrait pas échapper aux lecteurs-auditeurs : Voltaire « se mourait d'aller au Canada et c'est ce qui l'a emporté ». Une fois encore, il aura laissé tomber la colonie (française, puis britannique).



Par ces textes, Louis Pelland rejoint nombre d'auteurs qui, au Canada, puis au Canada français, puis au Québec, ont voulu faire de Voltaire un des artisans – voire l'artisan principal – de l'« abandon » de la Nouvelle-France par la métropole. Qui sont-ils ? François-Xavier Garneau (*Histoire du Canada*, 1845), Louis Fréchette (*La légende d'un peuple*, 1887), Joseph Tassé (*Voltaire, madame de Pompadour et quelques arpents de neige*, 1898), le révérend Moïse-Joseph Marsile (*Lévis ou Abandon de la Nouvelle-France. Drame historique en cinq actes*, 1902), d'autres encore, jusqu'à Victor-Lévy Beaulieu, auteur lui aussi d'une série radiophonique diffusée par Radio-Canada (*Monsieur de Voltaire. Romancerie*, 1994). Leurs textes contribuent à définir une identité nationale fondée sur un rapport d'amour-haine avec la France, en représentant celui qui incarnerait l'écrivain par excellence du Siècle des lumières.

Si l'on en croit l'historien Marcel Trudel, qui le déplore sans ambages, le « volume du courant voltairien<sup>23</sup> » a été considérable au Canada pendant plus d'un siècle. Pour reprendre sa métaphore fluviale, il y a d'abord « Une vaste inondation voltairienne (1760-1830) », puis « La rivière suit son cours (1830-1850) » ; après « Une nouvelle inondation », autour de l'Institut canadien de Montréal (1850-1880), viennent mourir « Les dernières vagues du voltairianisme (1880-1900)<sup>24</sup> ». Louis Pelland ne fait manifestement pas partie de ces voltairiens dont Trudel traque les « ravages<sup>25</sup> ». Au début des années 1960, il considère l'*Essai sur les mœurs* « un livre frivole et indécent ». Au même moment, le romancier Gérard Bessette met en

scène, dans *Le libraire* (1960), un personnage qui a eu la mauvaise idée de vendre l'*Essai*, ce « bouquin somnifère comme on en voit rarement », à un collégien<sup>26</sup>. Son geste sera lourd de conséquences, car l'ouvrage est alors encore à l'Index au Québec<sup>27</sup>. Voltaire et les voltairiens n'y ont pas bonne presse. Hervé Jodoin, le narrateur, considère d'ailleurs que « Arouet » a une « réputation monstrueusement surfaite [...] due en grande partie à la violence avec laquelle ses adversaires le dénigrent et le prohibent<sup>28</sup> ».

« Voltaire et le Canada » ne paraît pas avoir retenu l'attention de la critique, mais il n'en est pas de même de « Voltaire s'en va-t-en Canada ». Pour Pierre Pagé et Renée Legris, la seconde émission « permet à son auteur de s'amuser à manier la langue du dix-huitième. Elle lui donne surtout l'occasion de nouer, en une action dramatique amusante, les univers culturels de Voltaire, de Benjamin Franklin et de la pauvre colonie canadienne » ; les commentateurs soulignent l'ironie de l'auteur envers les valeurs « que prétendait servir l'institution coloniale », « mais le véritable procès qui s'instruit devant le lecteur est sans doute celui de l'inculture, qui n'est d'aucune époque<sup>29</sup> ». Pour Renée Legris et Louise Blouin, dans des termes souvent semblables, Louis Pelland « se distinguera comme auteur dramatique avec la création de "Voltaire s'en va-t-en Canada" (1971), une pièce de théâtre qui met en scène Voltaire et Benjamin Franklin discutant de la pauvre colonie canadienne. Et cela dans une langue apparentée à celle du xviii<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>. » L'émission aurait même remporté un prix<sup>31</sup>.

Selon le personnel de la Société Radio-Canada, contacté en novembre 2007, il n'y a pas, dans ses archives

sonores, de trace des deux émissions rédigées par Louis Pelland. Voilà pourquoi il nous semblait utile de les proposer à la lecture. Nous reprenons les versions éditées en 1965 («Voltaire et le Canada», dans *Une demi-heure avec...*, *op. cit.*, p. 98-109) et en 1976 («Voltaire s'en va-t-en Canada», dans Pierre Pagé, avec la collaboration de Renée Legris, *Le comique et l'humour à la radio québécoise*, *op. cit.*, vol. II, p. 120-135).

## Remerciements

Les organisateurs du xxxv<sup>e</sup> Congrès de la Société canadienne d'étude du xviii<sup>e</sup> siècle, tenu à l'Université d'Ottawa en novembre 2009, ont retenu notre communication «Voltaire à la radio», première ébauche de cet ouvrage; quelques jours plus tard, Joël Castonguay-Bélanger a présenté une conférence intitulée «Voltaire à Radio-Canada» au Département d'études françaises, hispaniques et italiennes de l'Université de Colombie-Britannique: les échanges qui ont eu lieu à ces deux occasions ont été précieux dans la préparation de ce travail. Les lecteurs anonymes de notre manuscrit nous ont fait des suggestions et commentaires utiles. Merci à tous.



VOLTAIRE  
ET LE CANADA  
(1964-1965)



« Qu'est-ce que ce monde-ci ? demandait Candide.

— Quelque chose de bien fou et de bien abominable, répondait Martin.

— Vous connaissez l'Angleterre ; y est-on aussi fou qu'en France ?

— C'est une autre espèce de folie, dit Martin. Vous savez que ces deux nations sont en guerre pour quelques arpents de neige vers le Canada et qu'elles dépensent pour cette belle guerre beaucoup plus que le Canada ne vaut. »

Les voilà donc, les fameux arpents de neige de Voltaire et l'expression replacée dans son contexte, au chapitre 23 de *Candide*, publié l'année même de la bataille des plaines d'Abraham<sup>32</sup> ! Mais d'où vinrent à Voltaire cet agaçant parti pris, cette sempiternelle mauvaise foi envers le Canada ? Pour essayer de voir clair dans la pensée de cet homme toujours en contradiction avec lui-même, il nous faudra évoquer des personnages aussi divers que Jacques Cartier, Rabelais, Madame de Pompadour, les Jésuites, le baron de La Hontan, Choiseul et d'autres encore.

Avant toutes choses, Voltaire appartenait au parti des philosophes, anticolonialistes par principe. Ce qui ne l'empêchait pas de placer son argent dans la Compagnie des Indes orientales, d'où l'intérêt que portait le philosophe-financier à la propriété de ces colonies au détriment de celles d'Amérique, dont le Canada<sup>33</sup>.

D'autre part, Voltaire n'aimait pas la monarchie absolue et Louis XV, monarque absolu, n'aimait pas Voltaire. Ce dernier, ayant toujours quelque faveur à demander, s'insinua dans les bonnes grâces de Madame de Pompadour et du ministre Choiseul qui, à des titres divers, avaient l'oreille du roi<sup>34</sup>. Or, Madame de Pompadour ne prisait guère la dépense qu'exigeaient l'entretien et la défense de la Nouvelle-France, puisque c'était autant de perdu pour les menus plaisirs. Le courtisan et la courtisane – l'une avec grâce, l'autre avec esprit – exercèrent des pressions continuelles sur cet honnête homme de Choiseul qui ne savait trop sur quel pied danser, et sur le roi dont la tendance marquée au laisser-faire est bien connue : « Après moi le déluge<sup>35</sup>. »

Pierre de Nolhac a délicieusement reconstitué l'atmosphère de la cour à cette époque. Académicien et conservateur du château de Versailles, Pierre de Nolhac se plaît à rêver – avec deux cents ans de recul – qu'il vit au temps de la marquise et qu'il en obtient audience.

« La livrée m'introduisit dans un grand salon à deux fenêtres, tendu de brocart jaune, où la marquise recevait les ambassadeurs, les ministres et les intimes... Sur un coussin de velours, les pattes allongées, une barbotte noire me regardait sans bienveillance. Que venait faire cet intrus chez sa maîtresse ? Je fus surpris de l'apercevoir elle-même, assise dans un coin de la pièce et qui m'observait, immobile devant son métier à broder. Elle me désigna une chaise et m'interrogea aussitôt.

— Je pense, Monsieur, que vous appartenez à la Philosophie ?



— Mon Dieu, Madame, cela dépend...

— Seriez-vous pour les Jésuites, s'écria-t-elle refroidie ?

— Je sais gré à ces bons Pères, Madame, d'avoir si bien instruit le plus parfait écrivain de notre langue.

— À la bonne heure, fit-elle, vous goûtez mon cher Voltaire, c'est le plus chaud, le plus fidèle des amis, encore qu'il soit fantasque, ombrageux et incapable de retenir un méchant bon mot. Son escapade auprès du roi de Prusse<sup>36</sup> lui a fait beaucoup de tort auprès de Sa Majesté. J'ai pris sa cause en main, mais avouez qu'elle est difficile à tenir<sup>37</sup>. »

Entretemps, Voltaire cueillait le fruit de ses courbettes et pouvait écrire à sa nièce<sup>38</sup> : « J'ai beaucoup d'obligation tant à la protection de Madame de Pompadour qu'à la bonté et à la bienveillance du roi<sup>39</sup>. » Toujours à sa nièce, il écrivait plus tard : « Savez-vous que la mère de Madame de Pompadour est morte ? J'ai beaucoup d'obligation à la fille, mais silence<sup>40</sup> ! » Bref, si, sous Henri IV, Paris valait bien une messe, sous Louis XV, l'amitié de la favorite valait bien une colonie. Et voilà aussi d'où le « patronage » tire ses lettres de noblesse.

Voltaire tolérait difficilement le froid et la seule pensée du Canada gelait le peu de sang qui circulait dans ses veines.

Né de parents débiles, il souffrit d'anémie toute sa vie. Le premier témoignage que nous en avons est cette anecdote qui date des années malheureuses qu'il passa au collège des Jésuites, où l'on n'allumait les poêles que si l'eau du bénitier gelait. Le jeune élève eut l'astucieuse idée d'aller cueillir des glaçons dans la cour et de les mettre à flotter dans l'eau bénite pour décider les bons Pères à faire

du feu. Plus tard, à Ferney, il ne fera pas brûler moins de six cordes de bois par jour, selon le témoignage de Madame de Graffigny<sup>41</sup>. Et il travaillait au lit sous un amas de courtines, buvant d'innombrables tasses de café brûlant. Dans ses sorties, il portait bonnet et manchon de castor canadien et pelisses de zibeline russe... Chamfort confirme ce dernier point en racontant :

« M. Poissier, le médecin, après son retour de Russie, alla à Ferney, et comme il parlait à Voltaire de tout ce qu'il avait dit de faux et d'exagéré sur ce pays-là :

— *Mon ami*, répondit naïvement Voltaire au lieu de s'amuser à contredire, *ils m'ont donné de bonnes pelisses et je suis très frileux*<sup>42</sup>. »

Pour faire sa rentrée à Paris, en 1774, l'octogénaire s'affubla, selon les mémoires de Bachaumont, « d'une vaste pelisse, la tête dans une perruque de laine surmontée d'un bonnet rouge et fourré, tant que les petits enfants qui l'ont pris pour un masque dans ce temps de carnaval l'ont suivi et hué<sup>43</sup> ».

Voltaire, qui prisait fort Rabelais, retint la parodie que fit l'auteur de *Pantagruel* des récits de Jacques Cartier<sup>44</sup>. C'est le fameux chapitre des « paroles gelées ».

« Pantagruel affirmait ouïr voix diverses en l'air, quand il nous fut avis que nous les oyons pareillement et que les oreilles nous cornaient. Plus persévériens écoutant, plus discernions les voix jusques à entendre mots entiers. Ce qui nous effraya grandement. Panurge s'écria : *Ventre Dieu, est-ce moquerie ? Nous sommes perdus. Fuyons...* Le pilote fit réponse : *Seigneur, de rien ne vous effrayez. Ici est le confin de la mer glaciale, sur lequel fut au commencement de l'hiver*

*dernier passé grosse et félommé<sup>45</sup> bataille entre Iroquois et Algonquins. Lors gèlent en l'air les paroles et cris des hommes et des femmes et autres effrois du combat. À cette heure, la rigueur de l'hiver passée, advenant la sérénité et tempérie du beau temps, elles fondent et sont ouies.*

— *Par Dieu, dit Panurge, je le crois. Mais n'en pourrions-nous voir quelqu'une ?*

— *Tenez, tenez, dit Pantagruel, voyez-en ci qui ne sont encore dégelées.*

« Lors il jeta sur le tillac pleines mains de paroles gelées, lesquelles quelque peu échauffées entre nos mains, fondaient comme neige et les entendions parfaitement<sup>46</sup>. »

La lecture de Rabelais n'a pu que confirmer Voltaire dans son opinion que le Canada était « le plus détestable pays du Nord, pays couvert de glaces et de neiges huit mois par année, habité par des barbares, des ours et des castors<sup>47</sup> ».

Or, le froid avait amené le scorbut qui décima les équipages de Cartier. « Tellement se prit en nos trois navires, relate le découvreur, que, à la mi-février, de cent dix hommes que nous étions, il n'y en avait pas dix sains, tellement que l'un ne pouvait secourir l'autre, qui était chose piteuse à voir, considéré le lieu où nous étions... Notre capitaine, voyant la pitié et maladie ainsi émue, fit mettre le monde en prières et oraisons et fit porter une image de la Vierge Marie contre un arbre parmi les glaces et les neiges... Depuis, d'un jour à l'autre, s'est tellement continuée la dite maladie que pour l'heure il y en avait déjà plusieurs de morts, lesquels il nous convient de mettre, par faiblesse, sous les neiges ; car il ne nous était

pas possible de pouvoir pour tous ouvrir la terre, qui était gelée, tant nous étions faibles et avions peu de puissance<sup>48</sup>. »

Rétablissons le lien entre Cartier et Voltaire en rappelant que le scorbut, causé par le froid, fut l'une des multiples maladies qui accablèrent Voltaire durant sa longue existence souffreteuse. Les dents lui tombaient, comme il était arrivé aux matelots de Cartier, et le philosophe soupirait à mesure que ses gencives se dégarnissaient : « Je meurs en détail<sup>49</sup>. »

Un autre mal, que l'on disait venir d'Amérique, trouva un terrain propice à son épanouissement dans la faible constitution de Voltaire : la petite vérole<sup>50</sup>. Le valétudinaire en fut victime alors qu'il approchait de la trentaine, et en porta longtemps la marque : « Vous me trouverez donc avec une gale horrible qui me couvre tout le corps, écrivait-il à Madame de Bernières. Où en serais-je si je n'avais voulu avoir auprès de vous que le mérite d'une peau de dame ? Heureusement, je vous connais assez d'amitié et de vertu pour souffrir encore un pauvre lépreux comme moi<sup>51</sup>. »

« Où vais-je m'engager ?

Quand on porte sur le visage

Le fatal témoignage,

Est-ce à l'amour qu'il faut songer<sup>52</sup> ? »

Vérolé, Voltaire « vérolera » à plaisir bon nombre des personnages de ses romans et de ses contes. Dans *Candide*, Pangloss en perd le nez et les oreilles<sup>53</sup>. Dans *L'homme aux quarante écus*, cinq militaires suffisent à contaminer douze villages en moins de trois mois<sup>54</sup>.

Plusieurs auteurs contemporains de Voltaire discutaient de l'origine de la maladie. On l'appelait, depuis François I<sup>er</sup>, le mal de Naples; en Angleterre, comme aujourd'hui encore, le « french disease », et les Turcs la nommaient « mal chrétien ». On disait en France, à l'époque de Voltaire, que ce mal était venu d'Amérique mais qu'il y avait été apporté par les Espagnols.

Voltaire n'en demandait pas plus et écrivait sans sourciller dans *Memnon* : « L'Amérique n'était pas encore découverte et les dames affligées de ce mal n'étaient pas à beaucoup près si dangereuses<sup>55</sup>. »

Après la Pompadour, le froid, le scorbut et la vérole, nous en arrivons aux Jésuites que Voltaire poursuit comme d'autres s'adonnent à la chasse aux sorcières. Ses démêlés avec les Pères commencèrent dès le collège. Menacé de ne pas aller au ciel s'il continuait ses espiègleries, le futur Voltaire se révéla chez le jeune François Arouet qui observa : « Qu'est-ce qu'il raconte celui-là avec son ciel ? Le ciel, c'est le grand dortoir du monde<sup>56</sup>. »

On n'est jamais si mal servi que par les siens et les Jésuites purent en juger d'après le comportement de Voltaire à leur égard. Avant d'en arriver à ses contemporains, signalons deux Pères à qui Voltaire s'attaqua par-delà la tombe : un inquisiteur, le Père Grillandus<sup>57</sup>, nom prédestiné pour un homme dont les fonctions consistaient à faire brûler les hérétiques, et le Père La Chaise<sup>58</sup>, confesseur de Louis XIV, qu'il accusa, à tort semble-t-il, d'avoir été l'instigateur de la révocation de l'édit de Nantes, révocation qui permit aux catholiques de recommencer à couper les protestants en petits morceaux.

Parmi ses contemporains, Voltaire attaqua les Pères Castel, Croiset, Croust, Garasse et combien d'autres<sup>59</sup>. « Ô mes frères Jésuites, s'écriait-il, vous n'avez pas été tolérants et on ne l'est pas pour vous. Consolez-vous ; d'autres à leur tour deviendront persécuteurs et, à leur tour, ils seront abhorrés<sup>60</sup>. »

Voltaire pourchassera ceux-là qui se faisaient alors appeler « Mon Révérentissime Père en Dieu » par toute l'Europe, aux Indes et en Amérique.

Les querelles entre Voltaire et les Jésuites, en France, se déroulèrent surtout sur le plan philosophique. Deux Pères s'en prirent à l'auteur de l'*Essai sur les mœurs* : Nonotte et Patouillet<sup>61</sup>. A-t-on idée de s'attaquer à Voltaire quand on s'appelle Nonotte et Patouillet !

Les religieux semblent avoir eu raison sur toute la ligne mais Voltaire eut quand même le dernier mot en jouant la corde du ridicule. Louis Veuillot réhabilitera la mémoire des deux Jésuites, deux cents ans plus tard, dans un pamphlet auquel il donna la forme d'une lettre ouverte à Louis Jourdan, directeur du journal *Le Siècle* :

« Vous savez donc, vase d'érudition, que Voltaire a injurié deux Jésuites dont l'un se nommait Nonotte et l'autre Patouillet. Mais pourquoi Voltaire a-t-il injurié ces deux Jésuites ? Vous l'ignorez probablement ; vous voulez l'ignorer peut-être ? Ou ce point passe votre science, ou il gêne votre conscience. Vous avez besoin de ne pas savoir que les deux Jésuites, orateurs et polémistes instruits, furent en outre religieux fidèles, fidèles amis, gens de cœur dans toute la belle force du mot. Après la publication de l'*Essai sur les mœurs*, le Père Nonotte donna un livre inti-

tulé *Erreurs de Monsieur de Voltaire*. Déjà le Père Patouillet, adversaire résolu du fanatisme janséniste, avait atteint le grand porte-voix de toute hérésie. Voltaire entra en fureur pour toujours. Il ne cessa plus de crier que Patouillet et Nonotte étaient des assassins. Sa première charge contre Nonotte contient toutes les injures qu'il vociféra durant vingt ans. Il termine par ces élégances voltairiennes: *Si tu n'avais été qu'un ignorant, nous aurions eu de la charité pour toi; mais tu n'as été qu'un satirique insolent, nous t'avons puni*. Voltaire a surtout appelé Nonotte, Nonotte, et Patouillet, Patouillet. C'est le fond de cette fameuse moquerie. Supposons que Nonotte se fût appelé Havin, et que Patouillet se fût nommé Jourdan, il n'y aurait plus rien de drôle<sup>62</sup>. »

Quant à prouver que l'*Essai sur les mœurs* n'est pas un livre frivole et indécent, Voltaire ne s'en tire point. « Vous devriez, compère Jourdan, entreprendre cette apologie. Obtenez que nous vidions face à face, vous et moi, le procès de Voltaire contre Nonotte. Vous serez Voltaire, je serai l'autre et vous m'appellerez Nonotte tant qu'il vous plaira. Je vous promets des émotions<sup>63</sup>. »

Nous en arrivons enfin au chapitre Voltaire-Jésuites-Colonies. Commençons par les Indes.

« Les Jésuites, écrit Voltaire dans son *Sottisier*, font commerce de diamants aux Indes; ils les enferment dans le talon de leurs souliers et écrivent qu'ils foulent aux pieds les richesses de l'Europe<sup>64</sup>. »

Des Indes orientales, suivons Voltaire, toujours à la poursuite des Jésuites, aux Indes occidentales. Ils y arborent les couleurs de la compagnie d'Ignace de Loyola

et Voltaire les appelle les « Loyolistes ». C'est dire qu'ils y font la guerre au sens propre du mot. Dans *Candide*, Voltaire parle du royaume des Jésuites au Paraguay<sup>65</sup>. D'après l'annotateur, Henri Bénac : « Il n'y avait pas le moindre royaume jésuite au Paraguay mais l'influence des Pères sur les populations de ce pays de mission était très grande : ils avaient développé une organisation sociale communautaire très discutée, les uns la considérant comme un modèle d'équité, les autres comme un régime d'oppression dont les Pères étaient les seuls bénéficiaires. En 1750, un traité entre l'Espagne et le Portugal avait rectifié la frontière entre l'Uruguay et le Paraguay : mécontents, les Jésuites avaient encouragé et soutenu un soulèvement des Indiens qui durait encore en 1758. C'est cette année-là que Voltaire ajoute à l'*Essai sur les mœurs* le chapitre 154 qui paraîtra en 1761 : il y montre, comme ici, sa malveillance à l'égard des tentatives des Jésuites pour se substituer à l'autorité du pouvoir civil<sup>66</sup>. »

Le scandale La Valette étayait les diffamations de Voltaire. Ce Père Jésuite, supérieur général de toutes les missions françaises pour l'Amérique du Sud, fit en 1756 une retentissante faillite de deux millions de francs.

D'où un procès qui, selon Henri Bénac, « fut le point de départ des débats qui amenèrent la suppression de l'ordre en France<sup>67</sup> ».

Et nous voici au Canada, où nous retrouvons cette même accusation contre les Jésuites. Voltaire ne pouvait pas ne pas avoir lu les récits de voyages qui faisaient alors fureur dans les salons, en particulier les Relations du baron de La Hontan<sup>68</sup>. Celui-ci ne se gêne nullement pour accu-



ser les Pères de se mettre le nez dans les affaires privées des habitants et aussi dans les affaires publiques, détenant ainsi le pouvoir réel derrière le gouverneur, l'intendant et l'évêque.

Madame Élisabeth Bégon, grande bourgeoise et femme d'esprit qui vécut à Montréal à l'époque et dont la correspondance est l'un des joyaux des Archives de la province de Québec, se fait l'écho de certaines chicaneries. Elle écrit, le 19 mars 1749 :

« Il est arrivé aujourd'hui du monde de Québec qui nous apprennent des nouvelles. Monsieur l'Évêque a interdit le Père Bonéquant, Jésuite, qui était venu ici avec monsieur l'Intendant et qui est retourné avec lui. Je crois que c'est un tour de nos prêtres. On lui a donné pour cette raison qu'il s'est trouvé en des fêtes et bals que monsieur l'Intendant a donnés sur la route; et pour assurer plus solidement l'interdiction, on l'accuse comme d'un crime d'aller tous les jours chez le chevalier de Beauharnois, ce qui est vrai car il lui apprend les mathématiques<sup>69</sup>. »

Revenons-en aux biens des Jésuites au Canada qui consistaient, lors de la capitulation de Québec, le 18 septembre 1759, et de celle de Montréal, le 8 septembre 1760, en ceci :

« District de Québec :

Seigneurie ou fief Notre-Dame-des-Anges, Sillery, Saint-Gabriel, Bélair, Isle des Ruaux.

District de Trois-Rivières :

Seigneurie ou fief Cap-de-la-Madeleine, Batiscan,

Poncherigny à Trois-Rivières, Côteau Saint-Louis, Île de Saint-Christophe, Banlieue.

District de Montréal :

Seigneurie ou fief, Prairie de la Madeleine et Village de la Madeleine.

District de Québec (nous respectons l'ordre des documents) :

Arrière fief Saint-Nicolas, arrière fief Notre-Dame dans Lauzon ; la ferme de Lavacherie à Québec ; six arpents de terre à Tadoussac ; rentes foncières constituées dans Québec ; le Collège des Jésuites, dépendances, etc., à Québec ; un terrain dans la cité de Montréal, plus tard occupé par le Champ de Mars, le palais de Justice, l'Hôtel de Ville, etc. ...Effets mobiliers, argenteries, ornements d'église, linge, animaux, etc...<sup>70</sup> »

L'ordre des Jésuites fut aboli par le pape Clément XIV, en 1773. Une querelle s'éleva au sujet de leurs biens et ne se régla que sous le gouvernement Mercier, deux cents ans plus tard<sup>71</sup>.

Ces considérations n'obscurcissent en rien l'œuvre missionnaire des Jésuites au Canada. Mais là encore perce l'oreille de Voltaire qui fait dire à son Huron que : « Dans son pays on ne convertissait personne ; que jamais un vrai Huron n'avait changé d'opinion, et que même il n'y avait point dans sa langue de terme qui signifîât inconstance<sup>72</sup>. »

Nous savons fort bien que cette prétention du faux Huron de Voltaire contredit la vérité historique. Elle ne nous a servi qu'à illustrer la mauvaise foi du philosophe.

Avant de clore ce chapitre, observons – ce qui d’ailleurs ne prouve rien mais nous semble assez amusant – que le Jésuite le plus célèbre de notre époque, le Père Teilhard de Chardin, est un descendant de Voltaire, en ligne collatérale, évidemment<sup>73</sup>.

Comme conclusion, nous ne saurions mieux dire que Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova. Nous nous bornerons donc à citer les auteurs de *La vie quotidienne en Nouvelle-France*:

« On est en droit de se demander quelle a été la réaction de la France, de l’Angleterre et du peuple conquis en face de ces événements : la capitulation de Québec en 1759, le traité de Paris en 1763.

« La réaction de la France, il faut l’avouer, manque d’élégance et de sérieux. C’est avec soulagement qu’elle abandonne la moitié de l’Amérique du Nord, car elle est lasse de la guerre. Économiquement et moralement, elle est épuisée. Déjà, au cours de la guerre de Sept Ans, la Nouvelle-France est un fardeau trop lourd qu’elle a hâte de déposer. C’est spontanément que le ministre Berryer, lorsque Bougainville lui demande de toute urgence des secours pour le Canada, lance sa fameuse phrase qu’on pourrait croire empreinte de cynisme mais qui n’est que le cri d’un poignant désespoir : *Quand le feu est à la maison, on ne doit pas chercher à défendre les écuries.*

« L’élite française de l’époque donne le ton du désintéressement pour le Canada. Pierre Caxotte<sup>74</sup> a raison d’écrire : *Non seulement les encyclopédistes ont méconnu la grande poussée coloniale qui était le fait dominant de leur siècle, non seulement ils n’en ont compris ni la raison ni la*

*puissance, mais ils ont entravé l'expansion française de toutes leurs forces. Ils ont sans arrêt déprécié les colonies, calomnié les colons, ridiculisé leurs efforts et travesti leur œuvre.*

« Le 3 octobre 1760, Voltaire adresse à Choiseul la supplique suivante :

*Si j'osais, je vous conjurerais à genoux de débarrasser pour jamais du Canada le ministère de la France. Si vous le perdez, vous ne perdez presque rien ; si vous voulez qu'on vous le rende on ne vous rend qu'une cause éternelle de guerre et d'humiliation*<sup>75</sup>. Deux ans plus tard, le 6 septembre, il revient à la charge : *Je suis comme le public, j'aime beaucoup mieux la paix que le Canada et je crois que la France peut être heureuse sans Québec*<sup>76</sup>. Choiseul déclare lui-même un jour que la Corse présente un beaucoup plus grand intérêt que le Canada.

« C'est dans cet état d'esprit – et nous citons toujours Douville et Casanova – qu'est signé le traité de Paris du 10 février 1763, lequel cède à l'Angleterre les deux pôles du monde futur : l'Inde et le Canada, en retour des douceurs de la paix, comme le réclamait Voltaire et comme le spécifie le traité lui-même : *Il a plu au Tout-Puissant de répandre l'esprit d'union et de concorde sur les Princes dont les divisions ont porté le trouble dans les quatre parties du monde et de leur inspirer le dessein de faire succéder les douceurs de la paix aux malheurs d'une longue et sanglante guerre.*

« Les clauses du traité sont acceptées, malgré les protestations véhémentes des Chambres de Commerce des grandes villes de province : Bordeaux, Marseille, La Rochelle, Nantes, Dieppe. Pour clore définitivement cette

page d'histoire, Louis XV accepte de marquer la signature du traité par la frappe d'une médaille commémorative<sup>77</sup>.

« C'est un premier succès pour Voltaire qui triomphera sur toute la ligne au cours de la décennie suivante. Contrairement à ce qu'on avait pu espérer, le Canada ne sera pas retourné à la France, malgré l'avis même du général Murray<sup>78</sup>; les Jésuites, dont l'ordre sera aboli en 1773, seront chassés de France l'année suivante. La mort de Louis XV, la même année, permettra à l'exilé de Ferney de revenir en France où il sera couronné dans sa loge après le triomphe de sa tragédie *Irène*<sup>79</sup>. Il serait mort parfaitement heureux s'il avait vu la Révolution qu'il se plaisait à prévoir: *Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera inmanquablement et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin. Les jeunes gens sont bien heureux; ils verront de belles choses*<sup>80</sup>. »

Nous, fils de la Nouvelle-France, nous vengerons-nous de Voltaire en répétant ces vers de Musset :

« Dors-tu content, Voltaire, et ton hideux sourire

Voltige-t-il encor sur tes os décharnés<sup>81</sup> ? »

Cette réflexion de Talleyrand :

« Il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que Voltaire et c'est tout le monde<sup>82</sup>. »

Ce jugement de Baudelaire :

« Le roi des badauds, le prince des superficiels, l'anti-artiste, le prédicateur des concierges<sup>83</sup>. »

Non, ce serait trop facile et tellement inutile.



VOLTAIRE  
S'EN VA-T-EN  
CANADA  
(1971)





## Personnages

Madame Denis (environ 50 ans)

Voltaire (84 ans)

Benjamin Franklin (74 ans)

Tronchin (65 ans)

Le Chevalier d'Éon (chevalière, environ 60 ans)<sup>84</sup>

*(Son : Musique...)*

**Annonceur :** Nous sommes à Paris en 1778. Voltaire, exilé à Ferney, sous Louis XV, a obtenu de Louis XVI de séjourner dans la capitale. Nous retrouvons le philosophe en compagnie du docteur Tronchin qui vient d'arriver.

**Voltaire :** *(Premier plan)* Ah ! vous voilà, mon cher Tronchin ! Si c'est l'ami, qui me rend visite, je suis ravi ; si c'est le médecin, qu'il retourne d'où il vient.

**Tronchin :** *(Fade in)* C'est l'ami.

**Voltaire :** Alors prenez ce fauteuil qu'on a appelé Voltaire parce que j'en suis l'inventeur ; ces oreilles qui ornent le dossier me protègent du froid<sup>85</sup>.

*(Son : fauteuil tiré)*

Je dois observer qu'au fond l'ami ne vaut guère mieux que le médecin ; celui-ci m'empoisonne de médicaments et de bons conseils tandis que l'autre me sermonne sur ce qu'il appelle mon impiété. Je me demande ce que je déteste le plus : les lavements ou les sermons.

**Tronchin :** L'état où vous êtes oblige l'ami à se rappeler qu'il est médecin.

**Voltaire :** Oh ! que ce raisonnement sent le jésuite ! Vous avez de biens mauvaises fréquentations !

**Tronchin :** N'avez-vous pas, vous, hébergé longtemps le père Adam à Ferney<sup>86</sup> ?

**Voltaire :** Oui, ce qui veut dire que la charité dite chrétienne s'exerce souvent en sens inverse.

**Tronchin :** Vous l'avez amené à Paris ?

**Voltaire :** Non, j'ai oublié de le mettre dans mes bagages... Il est possible que mes domestiques, que j'ai dépêchés à Ferney chercher quelques petites choses que j'y avais oubliées, me le ramènent.

**Tronchin :** Oui, c'est ainsi que madame Denis m'a expliqué l'absence de domestiques dans votre maison.

**Voltaire :** Et elle s'est plainte qu'elle devait tout faire et même me servir de secrétaire parce que les deux que j'emploie habituellement sont épuisés et se remettent à la campagne<sup>87</sup>. Je ne les fais cependant travailler que seize heures par jour alors que moi j'en travaille dix-huit ! Quelles petites natures, les jeunes d'aujourd'hui !

**Tronchin :** Puisque nous en sommes au chapitre de la santé...

**Voltaire :** Comment vous portez-vous ?

**Tronchin :** Moi bien. Mais il ne s'agit point de moi.

**Voltaire :** De ma nièce peut-être ?

**Tronchin :** Non. C'est elle qui m'a reçu tantôt et elle ne s'est plainte de rien.

**Voltaire :** Comme je la reconnais bien là ! Un dévouement inlassable. Elle tient la maison d'une façon parfaite ; elle me subtilise des manuscrits qui encombrant mes rayons et les vend au prix fort. C'est ce qu'on me dit car je n'ai jamais vu la couleur de l'or qu'elle en retire. Elle époussette l'intérieur de mes cassettes de pierres précieuses et en écume le trop plein ; elle me trompe pour un oui, pour un non, et même sans oui ni non et me dit – ayant pris des leçons de madame de Châtelet<sup>88</sup> : « Mon ami, si j'agis ainsi c'est que je me soucie de votre santé. Vous vous plaignez que vous êtes malade, que les forces vous abandonnent. Devez-vous me reprocher que d'autres y suppléent ? » Eh bien, docteur, je n'ai jamais cessé d'être reconnaissant à madame de Châtelet d'une telle délicatesse et je le suis tout autant envers ma nièce. Je ne l'en aime pas moins car elle me procure le plaisir platonique – le seul qui me reste à mon âge – de contempler des seins géométriques et de caresser des fesses philosophiques<sup>89</sup>. Croyez-vous que j'aurais pu atteindre un âge aussi avancé si je n'avais été l'objet d'aussi délicates attentions ?

**Tronchin:** Et par quel moyen – je dirai même par quel miracle – vous empêchera-t-elle de succomber à la vie trépidante que vous menez depuis votre arrivée à Paris? On ne transplante pas sans risques un arbre octogénaire.

**Voltaire:** Je suis né, comme vous le savez, à moitié mort et je le suis demeuré toute ma longue existence. J’ai eu, à vingt-neuf ans, la vérole que les Jésuites nous avaient amenée d’Amérique<sup>90</sup>. Puis ce fut le foie qui s’en mêla et la rate et l’estomac; j’eus la goutte, des rhumatismes et des orgelets. Quant à l’intestin, je passe ma vie à me tenir le ventre à deux mains, si bien qu’il me faut un secrétaire à qui je dicte, ne sachant écrire autrement qu’avec mes doigts.

**Tronchin:** Et vous oubliez l’apoplexie.

**Voltaire:** Je préfère n’en point parler tant il est ridicule de tomber en apoplexie quand on est maigre comme je le suis. Et pourtant, j’ai ce ridicule et vous n’avez rien fait pour me l’épargner.

**Tronchin:** Vous avez toujours refusé de m’obéir.

**Voltaire:** Si je vous avais obéi, je serais au tombeau comme votre illustre patient Louis XV... Dieu ait son âme, il ne mérite que ça!

**Tronchin:** J’ai voulu l’envoyer prendre les eaux à Plombières, et madame de Pompadour s’y est refusée.

**Voltaire:** Cette femme a prouvé une fois de plus son intelligence. Car je vous avais obéi, moi, et j’y étais allé<sup>91</sup>.

J'ai d'ailleurs pris ces eaux comme j'ai lu les Pères de l'Église, en n'y croyant pas. Et je m'en suis fort mal trouvé. J'ai d'ailleurs juré à l'époque de n'en plus prendre, car il y a plus de vitriol dans une bouteille d'eau de Plombières que dans une bouteille d'encre.

**Tronchin:** Je reconnais qu'en ce qui concerne le vitriol dans un encrier, vous êtes expert en la matière.

**Voltaire:** Tiens! vous qui me reprochez ma méchanceté, je vous prends en flagrant délit! Et vous qui êtes en bonne santé – sans doute évitez-vous de vous soigner vous-même – alors que ma mauvaise humeur vient de ma colique.

*(Son: porte ouverte deuxième plan)*

**Madame Denis:** *(Deuxième plan)* La consultation est terminée?

**Voltaire:** Non, ma chère enfant... Approchez cependant, *mia cara*<sup>92</sup>... La consultation n'aura pas lieu, malgré votre complicité... Approchez, approchez.

*(Son: pas. Fade in)*

Et venez vous asseoir sur les genoux du plus amoureux des oncles.

**Madame Denis:** *(Fade in)* Mais non, je risquerais de vous briser les os.

**Voltaire:** Ne vous avais-je point dit tout le soin que la chère enfant prend de moi?... Alors qu'avez-vous comploté tous les deux pour m'assassiner?

**Madame Denis:** Il ne s'agit point de vous assassiner mais bien au contraire de vous sauver la vie.

**Voltaire:** J'entendrai votre projet mais n'y souscrirai point.

**Madame Denis:** C'est ce que nous verrons.

**Voltaire:** Pour l'instant, je ne souhaite voir que vos deux hémisphères.

**Madame Denis:** Je vous en promets le spectacle si vous nous écoutez.

**Voltaire:** Alors, je suis tout ouïe... en dépit de ma surdité.

**Tronchin:** Eh bien voici : ce voyage de Ferney à Paris vous a épuisé et la foule qui se presse à votre porte...

**Voltaire:** Je sais...

**Madame Denis:** Eh bien, il va falloir vous dérober à ce culte.

**Tronchin:** Et cesser d'assister aux répétitions de votre tragédie.

**Voltaire:** *Irène* sera un triomphe, je le sais, je le sens mais je ne la dois point laisser à l'inspiration des comédiens qu'il faut reprendre à chaque mot, morigéner à chaque vers et corriger à chaque geste. Il est extraordinaire que les tragédiens ne comprennent rien à la tragédie. Il faut presque les battre pour les faire inonder la scène de leurs larmes. Quant aux tragédiennes, elles ont tout juste assez de cerveau pour prendre un rhume. Non, j'assurerai le triomphe d'*Irène*... ce sera le couronnement de ma vie de poète tragique<sup>93</sup>.

**Tronchin :** Je vous souhaite que ce ne soit point un triomphe posthume.

**Voltaire :** Je préfère mourir sous le poids des lauriers que sous le poids de vos conseils... Vous avez d'autres avis à me donner ?

**Tronchin :** À vous, madame.

**Madame Denis :** Eh bien, il s'agit des innombrables visites qu'on vous fait. Toute la ville défile ici. À vos amis viennent se joindre des tas de curieux qui veulent venir voir la tête du plus grand écrivain de ce siècle.

**Tronchin :** Ils en sont bien punis. Il est des gens qui valent d'être lus et n'y gagnent en rien à être vus.

**Voltaire :** Finissons-en de mon physique et de ma santé. Parlons plutôt de votre cher pays.

**Tronchin :** Il respire un peu mieux depuis que vous n'habitez plus Ferney. Les bourgeois de Genève – je ne vous l'apprends certainement pas – n'étaient pas plus heureux que ne l'exige la politesse, de vous voir dans leur voisinage.

**Voltaire :** Cela me peine, j'adorais ces braves gens. L'un d'eux, venu me faire ses adieux m'a dit : « Monsieur de Voltaire, avec votre intelligence, vous devriez être quelqu'un. Ainsi moi, je suis bourgmestre. » N'est-ce pas sublime ?

**Tronchin :** (*Froid*) Tout à fait.

**Voltaire:** L'autre jour, le chevalier de Boufflers me disait : « Il paraît que les Suisses ont beaucoup d'or et beaucoup d'esprit. Mais ils ne laissent voir ni l'un ni l'autre<sup>94</sup>. »

**Tronchin:** Je préfère le mot de madame de Boufflers qui, elle, sait être spirituelle sans blesser personne.

**Voltaire:** Serait-ce qu'elle a l'esprit aussi vif que sa conduite est légère ?

**Tronchin:** C'est à ce propos qu'elle a eu ce mot : « Je vis mon paradis sur terre pour plus de sécurité<sup>95</sup>. »

*(Son: coup de marteau à la porte au troisième plan)*

**Voltaire:** On a frappé à la porte.

**Tronchin:** Je n'ai pas entendu.

**Madame Denis:** Moi non plus.

**Voltaire:** Et pourtant, c'est moi qui suis sourd ! Allez répondre, *mia cara*...

**Madame Denis:** Bien... *(Fade out)* mais si c'est un importun, je le chasse.

*(Son: pas. Fade out. Porte ouverte deuxième plan)*

**Voltaire:** Vous m'embastillez tous les deux. Je mourrai de vos soins.

**Tronchin:** Puisque mes soins vous assassinent, je vous prie de me permettre de me retirer. Je laisse à d'autres la responsabilité de votre mort...



**Madame Denis:** (*Fade in, très énervée*) Mon oncle, vous ne savez pas qui est dans l'antichambre!

**Voltaire:** Si c'est un Jésuite, mettez-le à la porte; si c'est un honnête homme, faites-le entrer.

**Madame Denis:** C'est... celui que vous admirez tant et qui vous admire encore plus puisqu'il est venu d'Amérique pour vous voir!

**Voltaire:** J'ose à peine y croire: Benjamin Franklin<sup>96</sup>?

**Madame Denis:** Oui... je le fais entrer.

**Voltaire:** (*Très ému*) Non, laissez-moi aller à la rencontre de ce champion de la liberté! Aidez-moi à me lever et qu'on m'apporte ma canne...

(*Son: pas de Voltaire s'éloignant.*)

(*S'éloignant. Son accent anglais est effroyable.*) Mister Franklin! Mister Franklin, *champion of liberty!* Please, do come into my house...

**Tronchin:** (*Premier plan. Pas*) Ces deux libertaires s'entendront bien: ils ont le même âge et la même irréligion...

**Voltaire:** (*Fade in*) Please, do come in!

(*Son: pas se rapprochant.*)

**Franklin:** (*Très léger accent*) Monsieur de Voltaire, vous ne sauriez croire tout l'honneur que je ressens d'être reçu chez vous!

**Voltaire:** *Which is nothing compared to the honour I have to welcome you. I want you to meet my niece, madame Denis and my friend, docteur Tronchin.*

**Franklin:** Madame, monsieur.

**Madame Denis:** Monsieur.

**Tronchin:** Monsieur.

**Voltaire:** Mais qui est ce jeune homme qui vous accompagne?

**Franklin:** C'est mon neveu; il a quinze ans. Je l'ai amené en France car je voulais qu'il voie le plus grand homme de notre siècle et que celui-ci lui donne sa bénédiction.

**Voltaire:** Je le ferai avec la plus grande joie!

**Franklin:** *On your knees, my boy.* Bénissez-le, monsieur de Voltaire.

**Voltaire:** *(Solennel)* Dieu et liberté, *God and liberty.*

*(Tous sont émus, reniflent.)*

**Madame Denis:** *(Exaltée)* C'est sublime!

**Tronchin:** *(Bas)* C'est grotesque.

**Voltaire:** *My dear* Franklin...

**Franklin:** Mon cher Voltaire.

**Voltaire:** L'émotion m'étrangle, je ne sais plus que dire.

**Franklin:** Cela n'est rien; je vous ai tellement lu et relu que je n'ai qu'à fermer les yeux pour vous entendre.

**Voltaire :** Alors je vous laisse la parole ; je n'ai, hélas ! rien lu de vous.

**Franklin :** Je suis homme d'action et j'écris très peu. Quelques traités scientifiques, philosophiques et politiques qui n'ont eu guère de retentissement car si j'écris peu, mes concitoyens lisent encore moins. Dès qu'ils ont lu la Bible, ils croient posséder tout le savoir humain... À vrai dire, on ne connaît de moi que « Certains conseils à un jeune homme<sup>97</sup> ».

**Voltaire :** Je ne saurais à mon âge en tirer profit, mais j'aimerais les connaître... Ma chère enfant, je retiens messieurs Franklin à dîner. Ayez l'obligeance d'apporter du café et du chocolat. Nous boirons l'un ou l'autre et nous mangerons du jésuite.

**Madame Denis :** Attendez mon retour, monsieur Franklin, pour dire vos « Conseils à un jeune homme ». Je serai ravie de les entendre.

**Tronchin :** Et moi, je me retire, vous remerciant de ne m'avoir point invité à déjeuner.

**Voltaire :** Et n'allez point peloter ma nièce dans l'anti-chambre.

**Tronchin :** Je n'ai point encore votre âge mais le sens du ridicule m'est déjà venu. Aussi m'en garderai-je. Adieu messieurs... Je vous suis, madame...

*(Son : pas. Fade out. Porte ouverte et fermée deuxième plan.)*

**Voltaire:** En attendant ma nièce qui n'a guère l'esprit scientifique, parlez-moi de vos inventions.

**Franklin:** J'ai récemment inventé une tige métallique que j'appelle *lightning rod*. Il s'agit d'une tige métallique dont une extrémité est plantée en terre et s'élève jusqu'au faite d'une maison. Cette tige attire la foudre et l'achemine vers la terre, épargnant ainsi le bâtiment. Quel nom français donneriez-vous à cet objet?

**Voltaire:** Mais... parafoudre.

**Franklin:** Il n'y a que les Français qui trouvent le mot juste! Les Canadiens disent paratonnerre<sup>98</sup>.

**Voltaire:** Les Canadiens ne sont pas près de faire honneur à la langue française.

**Franklin:** Surtout ignorent-ils que le tonnerre n'est qu'un bruit et que c'est la foudre qui frappe. Et d'ailleurs, le tonnerre n'est-il pas la manifestation de la colère de Dieu? Et poser un parafoudre, n'est-ce pas s'opposer à la volonté divine?

**Voltaire:** En érige-t-on sur les églises?

**Franklin:** Il s'est produit à ce sujet un événement fort amusant à Boston où il y a deux églises, l'une quaker et l'autre catholique. Or les quakers ont refusé le paratonnerre mais les catholiques l'ont fait poser, se disant – instruits des vérités de la foi par les Jésuites – que si le proverbe «Aide-toi, le Ciel t'aidera» est juste, il est aussi vrai de dire et de pratiquer ce corollaire: «Crains le Ciel et le Ciel ne te frappera pas.»

**Voltaire :** Je reconnais bien là les Jésuites, mais leur ordre ayant été aboli par le pape il y a dix ans, nous n'avons plus rien à craindre de cette engeance.

**Franklin :** Ne nous réjouissons pas trop tôt : l'évêque du Canada a obtenu à leur égard un traitement de faveur<sup>99</sup>. On s'est contenté de les mettre en veilleuse en attendant que, tel le phœnix de la mythologie, ils renaissent de leurs cendres...

**Voltaire :** Et continuent de faire le trafic des pierres précieuses qu'ils cachent dans les talons de leurs souliers, écrivant qu'ils foulent aux pieds les richesses de ce monde... Y en a-t-il dans votre nouvelle république ?

**Franklin :** Quelques-uns, oui... Et d'ailleurs l'un d'eux, *Father* Caroll, faisait partie de la délégation que j'ai dirigée vers le Canada pour inviter les habitants de ce pays à se joindre à nous et à obtenir leur propre indépendance<sup>100</sup>.

**Voltaire :** Et alors ?

**Franklin :** Leur clergé qui, grâce à l'Acte de Québec, a obtenu tout ce qu'il a voulu du conquérant, s'y est opposé et l'évêque a même menacé d'excommunication quiconque se joindrait à nous<sup>101</sup>. Il a instauré au Canada une véritable théocratie, l'Angleterre s'étant rendue à la demande de l'évêque : « Laissez-nous le soin de l'éducation et nous vous assurons la soumission des Canadiens. »

**Voltaire :** Quelle horreur ! Ainsi votre Jésuite n'a pas réussi à vous rallier ses collègues canadiens.

**Franklin :** Mon Jésuite avait pris le parti de la révolution parce qu'il savait que nous serions vainqueurs et les Jésuites du Canada sont demeurés loyaux à la Couronne britannique parce que l'évêque les avait sauvés de l'expulsion.

**Voltaire :** Des loyalistes *loyolistes*, quoi! Je les reconnais bien là. Le diable conquerrait le monde qu'ils seraient les premiers à faire acte de soumission.

(*Son : porte ouverte au second plan. Pas se rapprochant.*)

**Madame Denis :** (*Fade in*) Voici le café et le chocolat. J'espère qu'ils seront à votre goût.

**Voltaire :** Je boirai du café mariné et du chocolat avarié avec délice pourvu qu'ils me soient servis de votre main, *mia cara che v'amo sopra ogni cosa*<sup>102</sup>.

**Madame Denis :** Pour vous, *mister* Franklin, café ou chocolat?

**Franklin :** Café, *please* et chocolat pour le petit.

**Voltaire :** Et pour moi ce sera moitié café, moitié chocolat.

(*Son : liquide versé et tasses. Quelques bruits de tasses et de cuillers demeureront par la suite.*)

**Madame Denis :** Et alors, *mister* Franklin, puis-je entendre vos « Conseils à un jeune homme »?

**Franklin :** Les voici : « Mon jeune ami, si le sexe vous intéresse, je vous conseille les femmes âgées. Vous allez me dire que je fais du paradoxe mais je m'explique en vous démontrant les raisons pour lesquelles vous devez les préférer.

Premièrement: elles ont plus de connaissances générales et leur conversation est beaucoup plus enrichissante.

Deuxièmement: la jeune qui se sent vieille tend à remplacer la beauté par l'utilité. Elle s'appliquera donc à vous faire de bons repas.

Troisièmement: il y a moins de chance que vous deveniez père.

Quatrièmement: elles sont moins exigeantes, ce qui est excellent pour votre santé.

Cinquièmement: le péché est moindre parce qu'il est moins agréable.

Sixièmement et dernièrement: elles vous en seront tellement reconnaissantes!»

**Madame Denis:** *Delizioso!*

**Voltaire:** *Bellissimo!*

**Franklin:** J'observe, monsieur de Voltaire, que vous employez souvent la langue italienne devant votre nièce... Seriez-vous Italienne, madame?

**Madame Denis:** Non, monsieur.

**Voltaire:** C'est que ma nièce adore l'italien qui est la langue de l'amour. Et puis je montre un peu, de cette façon, ma reconnaissance envers les nombreuses académies italiennes qui m'ont honoré<sup>103</sup>. Enfin, je voulais lire Dante dans le texte et je ne le regrette point. Par contre, j'ai appris l'anglais pour lire Shakespeare également dans le texte et j'en suis furieux: on dirait que ses pièces ont été écrites par un sauvage ivre! Ce monologue fameux, je ne sais

pourquoi « *To be or not to be, that is the question* », c'est de la dernière puérilité. Un élève écrirait ça dans une composition qu'on le coifferait du bonnet d'âne.

**Franklin :** Vos tragédies sont d'un autre style.

**Voltaire :** C'est que, tout simplement, je porte au lecteur qui a l'amabilité de me lire ou de m'entendre, le respect que je lui dois.

**Franklin :** Voilà bien un autre exemple de la noblesse de vos sentiments.

**Voltaire :** L'hygiène de l'esprit, monsieur, est tout aussi importante, sinon plus, que celle du corps.

**Madame Denis :** Et pourtant mon oncle est très soigné.

**Voltaire :** *Mia cara*, nos tasses sont vides...

**Madame Denis :** Oh pardon !

(*Son : liquide versé, tasses, etc.*)

**Franklin :** J'apprends que vous présenterez bientôt une nouvelle tragédie et que votre interprète sera mademoiselle Rancourt<sup>104</sup>.

(*Madame Denis éclate de rire.*)

**Franklin :** Je viens de commettre une bévue... Je suis navré.

**Voltaire :** Non, non, *mia cara* se rappelle un incident qui a défrayé la chronique autrefois et dont je suis le premier à rire.



**Franklin :** Ah ! bon...

**Voltaire :** Racontez, *mia cara*, vous en mourez d'envie.

**Madame Denis :** Voilà : l'incident s'est produit il y a une dizaine d'années.

**Voltaire :** J'avais, si je ne m'abuse, l'âge que vous avez aujourd'hui, mon cher Franklin.

**Franklin :** Soixante-quatorze ?

**Voltaire :** Oui... Donc ce récit comportera une morale qui pourra vous être utile...

**Franklin :** Poursuivez donc, chère madame.

**Voltaire :** Et remplissez nos tasses, nous en aurons besoin pour avaler le récit.

(*Son : liquide versé, tasses, etc.*)

**Madame Denis :** Or, monsieur de Voltaire avait invité à Ferney la belle comédienne. Et elle eut pour lui des bontés auxquelles il fut incapable de répondre...

**Voltaire :** De méchantes langues ont fait courir cette histoire scandaleuse dans Paris. En vérité, ma main écrivante était déjà percluse mais ma main caressante ne me faisait point encore déshonneur.

**Madame Denis :** Mais la fille en voulait davantage.

**Voltaire :** J'avais l'aiguillette nouée. Ça peut arriver à tout le monde...

**Franklin :** Qu'est-ce que c'est que l'aiguillette nouée ?

**Voltaire :** Si vous l'ignorez encore, vous ne le saurez que trop tôt.

**Franklin :** Je crois comprendre.

**Madame Denis :** Mon oncle eut le dernier mot et sauva sa gloire en écrivant des vers où son esprit ne fut jamais plus alerte.

**Franklin :** Quels sont ces vers ? Je meurs d'envie de les entendre...

**Madame Denis :** Mon oncle se les rappelle certes mieux que moi, car l'incident marque cette époque de sa vie.

**Voltaire :** En effet et les voici :  
« Quoi ! toujours la cruelle envie  
Poursuit ma réputation !  
On dit qu'une nymphe jolie,  
Dans ma dernière maladie,  
M'a donné l'extrême-onction  
Et que j'emporte en l'autre vie  
Ce peu de consolation.  
Voyez l'horrible calomnie !  
Seigneur, il n'appartient qu'à vous,  
À votre jeunesse immortelle,  
De faire encore de si beaux coups  
Et d'être entre les deux genoux  
D'une coquine fraîche et belle<sup>105</sup>... »

**Franklin :** Monsieur, lorsque je serai victime d'une telle mésaventure, je ne saurai m'en tirer avec autant d'esprit.

*(Son : cloche à la porte, troisième plan.)*

**Madame Denis :** Mon Dieu ! j'avais oublié. Tout à l'heure, alors que j'étais à la cuisine, un domestique est venu nous annoncer la visite du chevalier d'Éon... c'est sûrement lui<sup>106</sup>.

**Voltaire :** Le chevalier ou la chevalière ?

**Madame Denis :** Je m'excuse : la chevalière d'Éon. *(Fade out)* Je ne me ferai jamais à l'idée que par décret royal, cet homme fut devenu femme.

*(Son : pas fade out. Porte ouverte, deuxième plan.)*

**Franklin :** Qu'est-ce que cette histoire de chevalier qui devient chevalière ?

**Voltaire :** C'est l'énigme de notre siècle. Le chevalier d'Éon, officier de dragons et l'une des plus redoutables épées du royaume, s'est mis un jour à se vêtir en femme. Ce fut un goût qui lui prit...

**Franklin :** Et qui ne dut faire de mal à personne...

**Voltaire :** Mais les choses se gâtèrent lorsque le chevalier fut nommé ambassadeur à Londres. Il recevait à l'ambassade de France, vêtu tantôt en homme et tantôt en femme. Vous savez que les Anglais sont joueurs. Ainsi se mirent-ils à parier sur le sexe de l'émissaire de Louis XV et l'affaire tourna au scandale. Si bien que le roi dut rappeler le chevalier et, pour en finir de cette histoire, lui ordonna de ne plus se vêtir qu'en femme.

**Franklin :** Mais au fond... ?

**Voltaire :** Attention ! voici l'amphibie. (*Haut*) Soyez la bienvenue, chevalière.

(*Son : porte fermée second plan. Pas de madame Denis et d'Éon fade in*)

**Chevalière d'Éon :** (*Fade in*) Madame Denis vient de me faire part de l'honneur que j'aurai de rencontrer l'un des pères de la république américaine.

**Franklin :** Et monsieur de Voltaire m'a dit que vous étiez l'une des plus redoutables épées de France...

**Chevalière d'Éon :** Et monsieur de Voltaire vous a certainement raconté autre chose. Mais il médit avec tant d'esprit qu'on ne saurait lui en tenir rancune.

**Voltaire :** Chevalière, posez vos jupes sur cette chaise et vous, *mia cara*, resservez, je vous prie, le café et le chocolat. Vous avez une tasse pour la chevalière ? Bon.

(*Son : chaises. Service*)

**Chevalière d'Éon :** Ce jeune homme est le neveu de *mister* Franklin ? Il me semble quelque peu timide.

**Franklin :** J'ai tenu à ce que la conversation se tienne en français et il n'a pas encore appris cette langue merveilleuse. Mais il la saura car je tiens à ce qu'il lise Voltaire.

**Madame Denis :** On lit Voltaire en Amérique ?

**Franklin :** Surtout en Louisiane et en Canada.

**Voltaire :** La lecture de mes ouvrages n'est-elle pas interdite en Canada ?

**Franklin :** Si. Et cela donne lieu à un trafic fort amusant. Les curés saisissent vos livres et les retournent en France où ils les revendent. Les libraires les réexpédient en Canada où on les rachète. Nouvelle saisie. Nouveau retour en France et le jeu continue. Si bien que votre *Dictionnaire philosophique* a accompli, à ce qu'on me dit, plus de dix fois la traversée.

**Voltaire :** Ainsi, les compagnies maritimes tirent plus de profit de mes ouvrages que moi-même ?

**Franklin :** Cela se peut fort bien.

**Madame Denis :** Voyez comment le mérite est récompensé<sup>107</sup> !

**Chevalière d'Éon :** Mais poursuivez donc la conversation que vous teniez avant mon arrivée.

**Madame Denis :** Nous parlions de l'amour, chevalière.

**Chevalière d'Éon :** Alors poursuivez l'entretien. Rien ne m'est plus agréable que d'entendre le récit de malheurs contre lesquels je possède un abri sûr.

**Voltaire :** Et si le roi, qui vous a imposé le costume féminin, vous donnait l'ordre de vous marier ?

**Chevalière d'Éon :** J'obéirais. Mais mon mari devrait s'attendre à des surprises !

**Franklin :** Mais lorsque vous étiez ambassadeur à Londres, quelle était l'attitude des ladies à votre égard ?

**Chevalière d'Éon :** Les ladies s'intéressent peu aux gentlemen. Je ne les ai rencontrées que dans les salons. Elles sont guindées et froides, prennent du thé, font un grand bruit avec leurs éventails, ne disent mot ou crient toutes à la fois pour médire de leur prochain<sup>108</sup>.

**Voltaire :** Il faut reconnaître que les gentlemen s'intéressent peu aux ladies. C'est même à se demander comment cette race survit.

**Madame Denis :** Vous avez raconté, mon cher oncle, dans *La princesse de Babylone*, l'histoire de ce lord à qui l'on avait fait voir une lettre que sa femme avait reçue de son amant, un Turc, s'il vous plaît.

**Franklin :** Oui, oui, j'ai lu ce conte. Milord What-Then, comme vous l'appellez plaisamment, lut cette lettre. « Voilà, dit-il, de bien plates niaiseries. » Et il alla chasser au renard avec quelques ivrognes du voisinage<sup>109</sup>.

**Voltaire :** C'est un bien grand honneur que vous me faites, *mister* Franklin, de citer avec une telle précision un conte qui, pour moi, n'est qu'une amusade et que j'avais presque oublié<sup>110</sup>.

**Chevalière d'Éon :** Sans doute aviez-vous oublié avoir écrit au sujet des dames anglaises ce que j'ai dit tantôt.

**Voltaire :** Non, mais j'ai pris des Anglais quelques leçons de politesse. C'est pourquoi je ne suis pas intervenu. Et

là-dessus, prenons une autre tasse de café ou de chocolat à la santé des Anglais qui ne boivent que du thé.

**Franklin :** Le thé qui est à l'origine de notre révolution.

**Madame Denis :** Comment cela ?

**Franklin :** Eh bien la métropole avait imposé à ses colonies une taxe sur le thé. Aussi, lorsqu'une cargaison de thé s'amena à Boston, les habitants de la ville prirent d'assaut le bateau, et jetèrent le thé à la mer. Puis, lorsque le dernier ballot eut été jeté par-dessus bord, on entreprit de faire subir le même sort à l'équipage, puis aux négociants, puis aux fonctionnaires, puis aux soldats de sa gracieuse Majesté, si bien que nous, les rebelles, devinrent maîtres du pays et *proclamâmes* notre indépendance... Je ne me débrouille pas trop mal, avec les imparfaits du subjonctif ?

**Voltaire :** Vous y êtes comme chez vous.

**Chevalière d'Éon :** Et comment se porte aujourd'hui votre chère république ?

**Franklin :** À merveille. Il ne nous reste qu'à reculer notre frontière ouest jusqu'au Pacifique, qu'à refouler les Espagnols au-delà du détroit de Panama et qu'à conquérir le Canada.

**Voltaire :** Conquérir le Canada ? Que voulez-vous faire de ces arpents de neige ? De ce pays couvert de glaces huit mois de l'année et tout juste bon pour les barbares, les ours et les castors<sup>111</sup> ?

**Franklin :** Il s'agit pour nous d'éviter le voisinage des Anglais fidèles à la Couronne.

**Chevalière d'Éon :** Là-dessus, je vous comprends... Quoique l'Angleterre sous George III ne soit guère dangereuse. Ce monarque est un fol qui a déjà assez de mal à tenter d'abolir les parlements, seule chose valable que les Anglais aient jamais faite.

**Voltaire :** Ce fol, comme vous dites si bien, fait des enfants à la douzaine et ne passe de l'alcôve au trône et du trône à l'alcôve que pour commettre des bêtises.

**Franklin :** Donc, c'est le moment pour nous de frapper... (*Avec intention*) avec le concours de la France, peut-être ?

**Chevalière d'Éon :** La Gallissonnière est prêt à reprendre les armes<sup>112</sup>.

**Voltaire :** Mais le roi hésitera à bouger... Il sent venir la révolution et ce bon Louis XVI en perd déjà la tête !

**Chevalière d'Éon :** Il autorisera cependant, qu'à titre personnel, des Français vous apportent leur appui.

**Franklin :** C'est tout ce que je souhaite, dans l'espoir que les Canadiens se rangeront cette fois à nos côtés.

**Madame Denis :** Malgré leur clergé !

**Franklin :** Les Canadiens commencent à se rendre compte qu'ils se sont fait rouler il y a quatre ans et surtout depuis que les loyalistes se sont réfugiés chez eux<sup>113</sup>. La Couronne britannique leur a donné les meilleures terres en Canada



pour les récompenser de leur loyauté. Les Canadiens sont furieux et se soustraient autant qu'ils le peuvent à l'obligation de s'enrôler dans la milice chargée de défendre la frontière. Le moment est vraiment propice... Si quelque personne illustre venait de France nous soutenir de son prestige...

**Chevalière d'Éon:** (*Superbe*) Je ne suis pas illustre, mais j'épouse votre cause et mets à votre service l'épée qui ne m'a jamais quitté et que je porte maintenant sous mes jupes.

(*Son: épée dégainée*)

**Chevalière d'Éon:** La voici. Je suis à vos ordres et partirai pour l'Amérique en même temps que vous, *mister* Franklin, si vous me le permettez.

**Voltaire:** (*Après un ricanement*) La chevalière d'Éon, chevauchant dans ses jupes et brandissant son épée! On vous prendra, ma chère, pour Jeanne d'Arc ressuscitée et l'on s'écriera tout le long des rives du Saint-Laurent: «Vive la Pucelle!» Je voudrais assister au spectacle et en tirer une tragédie!

**Franklin:** Mais vous y assisterez.

**Voltaire:** Comment cela se pourrait-il?

**Madame Denis:** Je crois comprendre!... Mais, *mister* Franklin, vous n'y songez pas!

**Voltaire:** Moi aussi, je commence à comprendre.

**Madame Denis :** *Mister* Franklin a parlé tantôt d'un Français illustre qui viendrait soutenir de son prestige l'invasion américaine du Canada.

**Voltaire :** Si vous voulez, *mister* Franklin, m'entraîner dans cette galère, songez que j'ai quatre-vingt-quatre ans.

**Franklin :** Je n'en ai que dix de moins que vous et je n'ai pas craint de traverser l'Atlantique pour vous rendre visite.

**Madame Denis :** Tronchin vous reproche, mon cher oncle, d'avoir fait le trajet de Ferney à Paris. Que dira-t-il d'un voyage en Amérique ? Il vous l'interdira.

**Voltaire :** Raison de plus pour y aller. J'adore désobéir à Tronchin.

**Madame Denis :** Mais vous qui craignez tant le froid.

**Voltaire :** J'apporterai les pelisses qu'on m'a offertes en Russie et l'on trouvera bien assez de castors au Canada pour me faire des bonnets<sup>114</sup>.

**Franklin :** Et les immenses forêts du pays vous fourniront plus de bois qu'il n'en faudra pour vous chauffer.

**Voltaire :** Qu'on fasse mes malles, je pars !

**Madame Denis :** Mon cher oncle, je n'ose y croire... Vous ne reviendrez pas vivant de cette aventure.

**Voltaire :** Comme je l'ai écrit dans mon *Traité de la tolérance*, ma peur a toujours été de mourir avant d'avoir rendu service<sup>115</sup>. L'occasion – l'ultime occasion – s'en présente. Je ne saurais la laisser passer.

**Madame Denis :** Mais songez un peu à moi.

**Voltaire :** J'y ai songé beaucoup puisque je vous ai faite ma légataire universelle...

**Madame Denis :** Mais...

**Voltaire :** Faites-vous une raison, *mia cara*, et servez de nouveau le café et le chocolat.

*(On entend un haut-le-cœur du petit neveu.)*

**Franklin :** Je dois m'excuser, je crois que mon neveu ne se sent pas bien.

**Madame Denis :** Il a bu trop de chocolat, ce petit.

**Franklin :** Monsieur de Voltaire, nous n'oublierons jamais ce dîner.

*(Son : pas s'éloignant.)*

**Voltaire :** La colique me reprend... Conduisez-moi à mon lit... Ô Dieu, j'aurai mené une vie philosophique troublée par les coliques.

*(Son : musique « Malbrough s'en va-t'en guerre »)*

**Madame Denis :** Mais de quoi est-il mort ?

**Tronchin :** De quatre-vingt-quatre ans de maladie et, en fin de compte, d'urémie.

**Madame Denis :** Non, il se mourait d'aller en Canada et c'est ce qui l'a emporté.

*(Rideau musical. Musique... ad libidum...)*



## Notes

1. Nous n'avons pu retrouver la date de diffusion originale de «Voltaire et le Canada». Nous proposons 1964-1965 : à la fin de l'émission, un livre de 1964 est cité; le texte en est publié en 1965.
2. Voir les notices biographiques de Louis Pelland rédigées par Renée Legris pour le *Dictionnaire des auteurs du radio-feuilleton québécois* (Montréal, Fides, 1981, p. 179-181) et par Claude-Marie Gagnon pour le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* (Montréal, Fides, 1982, t. III, p. 1054-1055).
3. Voir la liste des textes dans Renée Legris, *Dictionnaire des auteurs du radio-feuilleton québécois, op. cit.*, p. 183.
4. Renée Legris, avec la collaboration de Louise Blouin, «Les écritures fictionnelles de la radio 1969-1996», dans Réginald Hamel (édit.), *Panorama de la littérature québécoise contemporaine*, Montréal, Guérin, 1997, p. 40. Voir aussi, de Renée Legris, «La radiodramaturgie québécoise. Quelques perspectives historiques», *L'Annuaire théâtral. Revue d'histoire et de recherche*, 9, printemps 1991, p. 24 et 28.
5. Pierre Pagé, *Histoire de la radio au Québec. Information, éducation, culture*, Montréal, Fides, 2007, p. 405.
6. Pierre Pagé, «Éléments d'une esthétique sonore de la dramatique radio : à la recherche d'un métalangage», *L'Annuaire théâtral. Revue d'histoire et de recherche*, 9, printemps 1991, p. 11 n. 6.
7. Louis Pelland, *Le véridique procès de Barbe-Bleue*, dans *L'Avant-scène*, 194, 1959, p. 37-40, repris dans Pierre Pagé, avec la collaboration de Renée Legris, *Le comique et l'humour à la radio québécoise. Aperçus historiques et textes choisis. 1930-1970*, Montréal, Fides, 1976, vol. II, p. 107-119.
8. *Ibid.*, p. 86. On lira une description de «l'art de Louis Pelland», qui est aussi un éloge, *ibid.*, p. 86-87.
9. Il a fourni 11 455 pages de textes à l'équipe de Pierre Pagé, Renée Legris et Louise Blouin (*Répertoire des œuvres de la littérature radio-phonique québécoise. 1930-1970*, Montréal, Fides, 1975, p. 17).

10. *Café concert Kraft*, 17 décembre 1945, dans Pierre Pagé, avec la collaboration de Renée Legris, *Le comique et l'humour à la radio québécoise. Aperçus historiques et textes choisis. 1930-1970*, Montréal, La Presse, 1976, vol. I, p. 372; texte sans date, *ibid.*, vol. II, p. 707.
11. « La porte du ciel », 22 août 1952 (*ibid.*, vol. II, p. 96).
12. *Une demi-heure avec... Vingt sujets canadiens, de Monseigneur de Laval à Maurice Richard*, Montréal, Éditions du Service des publications de Radio-Canada, 1965, p. 4. En 2007, Pierre Pagé présente Madeleine Gérôme en ces termes : « En 1957, Madeleine Gérôme, comédienne et dramaturge, auteure de contes pour enfants, est devenue réalisatrice de plusieurs longues séries documentaires marquantes par sa connaissance de l'histoire et de la littérature. Elle a toujours donné aux auditeurs une vive curiosité pour toutes les cultures du monde » (*Histoire de la radio au Québec, op. cit.*, p. 293). Elle réalise les deux émissions publiées ici.
13. Voir la liste (partielle) de ces textes dans Renée Legris, *Dictionnaire des auteurs du radio-feuilleton québécois, op. cit.*, p. 182-183.
14. *Romans et contes*, édition d'Henri Bénac, Paris, Garnier, 1960, p. 198-199; *OC*, t. 48, p. 223. L'abréviation *OC* renvoie à Voltaire, *Œuvres complètes*, Oxford, Voltaire Foundation, en cours de publication. Dans une lettre à Moncrif du 27 mars 1757, il est question de « quelques arpents de glace en Canada » (*OC*, t. 101, p. 502).
15. Cité par Marcel Trudel dans *L'influence de Voltaire au Canada*, Montréal, Fides, les Publications de l'Université Laval, 1945, t. II, p. 198.
16. *Le Devoir*: 29 janvier 2001, p. A1; 30 octobre 2001, p. A7; 25 mars 2003, p. B6; 13 janvier 2006, p. A3; 22 mars 2006, p. A6; 18-19 novembre 2006, p. F10; 3 juillet 2009, p. A8. *La Presse*: 4 novembre 2005, cahier « Arts et spectacles », p. 3; 27 novembre 2006, cahier Auto, p. 8; 25 janvier 2007, p. A22; 7 février 2013, cahier Arts, p. 4.
17. Voir François Hébert, *De Mumbai à Madurai. L'énigme de l'arrivée et de l'après-midi*, Montréal, XYZ éditeur, 2013, p. 47.

18. Voir Jean Barbeau, *La couple Stainless*, Montréal, Leméac, 1974, p. 36.
19. Voir Claude Léveillée, « Pour quelques arpents de neige », *Les amoureux de l'an 2000*, 1973.
20. Voir Duguay, Goulet et Vaillancourt, *Lionel et Nooga 1. Bandes et contrebandes*, Montréal, Les 400 coups, 2010, p. 61.
21. « On est dans un labyrinthe dont on ne pourra guères sortir que dans des ruisseaux de sang, et sur des corps morts : c'est une chose bien triste d'avoir à soutenir une guerre ruineuse sur mer pour quelques arpents de glace en Acadie, et de voir fondre des armées de cent mille hommes en Allemagne sans avoir un arpent à y prétendre » (lettre à Jean Robert Tronchin, 12 février 1758, *OC*, t. 102, p. 422).
22. « Je me soucie très peu du Canada, je ne l'ay jamais aimé », écrit-il le 10 décembre 1762 au comte et à la comtesse D'Argental (*OC*, t. 109, p. 337).
23. *Op. cit.*, t. I, p. 17.
24. Ces sous-titres correspondent aux quatre parties de l'ouvrage de Trudel. Aux yeux de ce dernier, Garneau et Fréchette, malgré les apparences, sont des voltairiens.
25. *Op. cit.*, t. II, p. 11 et 164.
26. Montréal, Pierre Tisseyre, 1977 (1960), p. 68.
27. Les textes de Voltaire consignés dans l'*Index Librorum Prohibitorum* sont très nombreux de son vivant même. L'*Index*, qui n'est supprimé qu'en 1966, concerne l'imprimé, mais on ne censure pas que lui : « En 1933, le Bureau de censure du Québec refuse l'entrée au pays du film américain *Voltaire*, qui trace un portrait flatteur du philosophe à l'opposé de celui véhiculé dans les écoles québécoises. Encore en 1957, le film de Sacha Guitry *Si Paris nous était conté* est amputé au Québec des passages concernant le grand homme... » (Michèle Lefebvre, « Voltaire au Québec. Ange ou démon ? », *À rayons ouverts*, 91, hiver 2013, p. 26).
28. *Le libraire*, *op. cit.*, p. 105.

29. Pierre Pagé, avec la collaboration de Renée Legris, *Le comique et l'humour à la radio québécoise, op. cit.*, vol. II, p. 87. Voir aussi Renée Legris, *Histoire des genres dramatiques à la radio québécoise. Sketch, radioroman, radiothéâtre. 1923-2008*, Sillery (Québec), Septentrion, 2011, p. 142.
30. Renée Legris, avec la collaboration de Louise Blouin, « Les écritures fictionnelles de la radio 1969-1996 », *loc. cit.*, p. 40.
31. Voir Renée Legris, « Un double paradigme : radioroman et radiothéâtre », *L'Annuaire théâtral. Revue d'histoire et de recherche*, 9, printemps 1991, p. 79 n. 15.
32. La défaite des Français aux mains des Anglais sur les plaines d'Abraham, à Québec, en septembre 1759, entraîne la Conquête de 1760, puis le traité de Paris de 1763 : la Nouvelle-France ne sera plus.
33. Voltaire possédait bel et bien des actions dans la Compagnie des Indes orientales. Le 23 avril 1760, il écrit à Maurice Pilavoine, ancien condisciple au collège Louis-le-Grand et devenu depuis membre du conseil de la Compagnie des Indes à Pondichéry : « Je m'intéresse à la compagnie, non seulement à cause de vous, mais parce que je suis Français, et encore parce que j'ai une partie de mon bien sur elle » (*OC*, t. 105, p. 257).
34. Sous Louis XV, de 1758 à 1770, le duc de Choiseul (1719-1785) a occupé divers ministères (Affaires étrangères, Marine, Guerre).
35. On attribue l'origine de cette phrase parfois au roi Louis XV (1710-1774), parfois à sa maîtresse, Mme de Pompadour (1721-1764). Cette dernière, proche de Voltaire et des Encyclopédistes, joua un rôle capital dans la politique culturelle de « Louis le Bien-Aimé » : « elle protégeait les lettres autant qu'elle le pouvait » (lettre à D'Alembert, 8 mai 1764, *OC*, t. 111, p. 364).
36. Frédéric II (1712-1786) correspond avec Voltaire, puis l'invite plusieurs fois à sa cour, d'où l'écrivain, revenu de ses illusions au sujet de ce « roi philosophe », fuira en 1753. Il sera alors retenu cinq semaines à Francfort sur les ordres du roi. Les deux hommes ne cesseront toutefois pas de s'écrire jusqu'à la mort de Voltaire.



37. La scène est tirée du conte « Chez la marquise », dans Pierre de Nolhac, *Contes philosophiques*, Paris, Grasset, 1932, p. 119-137. À un mot près (« tenir » mis pour « défendre »), l'épisode est bien cité, mais Pelland n'indique pas quelques longs passages coupés.
38. Marie Louise Mignot (1712-1790), Mme Denis, est la nièce de Voltaire, et sa compagne pendant près de trente ans.
39. Traduction d'une lettre en italien de 1745-1746 (*OC*, t. 93, p. 385).
40. Traduction d'une lettre en italien du 27 décembre 1745 (*OC*, t. 93, p. 379).
41. Lettre de Françoise de Graffigny à Devaux, 29 décembre 1738 (*OC*, t. 89, p. 494). En 1738, Voltaire vit au château de Cirey-en-Champagne, auprès de Mme du Châtelet. Il ne s'établira (volontairement) à Ferney, en sol français mais tout à côté de Genève, qu'en décembre 1760.
42. « M. Poissonnier le médecin, après son retour de Russie, alla à Ferney, et parlant à M. de Voltaire de tout ce qu'il avait dit de faux et d'exagéré sur ce pays-là : "Mon ami, répondit naïvement Voltaire, au lieu de s'amuser à contredire, ils m'ont donné de bonnes pelisses, et je suis très frileux" » (Chamfort, « Caractères et anecdotes », dans *Œuvres principales*, Paris, Pauvert, 1960, p. 175).
43. Voltaire ne rentre pas à Paris en 1774, mais en 1778. Le texte cité se trouve dans le onzième tome des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres en France* (Londres, Adamson, 1780) en date du 12 février 1778 (p. 97). Bachaumont ne parle pas de « masque », mais de « chie-en-lit ».
44. Il faut nuancer : « J'avais un souverain mépris pour Rabelais ; je l'ai relu depuis ; et comme j'ai plus approfondi toutes les choses dont il se moque, j'avoüe qu'aux bassesses près, dont il est trop rempli, une bonne partie de son Livre m'a fait un plaisir extrême : si vous en voulez faire une étude sérieuse, il ne tiendra qu'à vous, mais j'ai peur que vous ne soyez pas assez savante, et que vous ne soyez trop délicate » (lettre à la marquise du Deffand, 13 octobre 1759, *OC*, t. 104, p. 400).

45. Il faut lire «*félonne*».
46. Ce passage de Rabelais se trouve dans les chapitres LV et LVI du *Quart livre* (*Œuvres complètes*, édition de Mireille Huchon, Paris, Gallimard, 1994, p. 669-670). Pelland l'adapte très librement, remplaçant «Arismapiens» et «Nephelibates» par «Iroquois» et «Algonquins».
47. Cette déclaration de Voltaire renvoie au chapitre CLI de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, «Des possessions des Français en Amérique»: «Déjà les Anglais se mettaient en possession des meilleures terres et des plus avantageusement situées qu'on puisse posséder dans l'Amérique septentrionale au delà de la Floride, quand deux ou trois marchands de Normandie, sur la légère espérance d'un petit commerce de pelleterie, équipèrent quelques vaisseaux, et établirent une colonie dans le Canada, pays couvert de neiges et de glaces huit mois de l'année, habité par des barbares, des ours, et des castors» (Paris, Bordas, 1990, t. 2, p. 370). Voir aussi la lettre du 13 octobre 1759 à la marquise du Deffand: «Nous avons eu L'esprit de nous établir en Canada, sur des neiges entre des ours et des Castors, après que les Anglais ont peuplé de leurs florissantes colonies quatre cent lieües du plus beau païs de la terre, et on nous chasse encor de nôtre Canada» (*OC*, t. 104, p. 399).
48. Extraits du quinzième chapitre de la *Deuxième relation* de Jacques Cartier (1535-1536), dans *Relations*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986, p. 169-171.
49. Lettre à d'Argental du 3 octobre 1752 (*OC*, t. 97, p. 201).
50. La «petite vérole» du XVIII<sup>e</sup> siècle est la variole moderne.
51. Lettre du 20 septembre 1724. Les *Œuvres complètes* donnent un texte légèrement différent: «Vous me trouverez avec une galle horrible qui me couvre tout le corps. Jugez de l'envie que j'ai de vous voir puisque j'ose vous en prier dans le bel état où me voilà. Où en serai-je si je n'avois voulu avoir auprès de vous que le mérite d'une pau douce. Je suis bien réduit à ne faire plus de cas que des belles qualitez de l'âme. Heureusement je vous conois assez de

- vertu et d'amitié pour souffrir encore un pauvre lépreux comme moy» (*OC*, t. 85, p. 221).
52. Tiré de l'«Épître à M. de Gervasi, médecin» (1723). L'édition Moland des *Œuvres complètes* de Voltaire donne le texte suivant : « Que dis-je ? malheureux ! où vais-je m'engager ? / Quand on porte sur le visage / D'un mal si redouté le fatal témoignage, / Est-ce à l'amour qu'il faut songer ? » (Paris, Garnier, 1877-1885, t. 10, p. 630).
  53. Au quatrième chapitre, Pangloss apprend à Candide que ses amours avec Paquette lui valent d'être désormais rongé par la vérole : « j'ai goûté dans ses bras les délices du paradis, qui ont produit ces tourments d'enfer dont vous me voyez dévoré ». Souhaitant aider son ami, Candide s'arrange pour qu'on lui prodigue des soins : « Pangloss, dans la cure, ne perdit qu'un œil et une oreille » (*Candide, op. cit.*, p. 144 et 145 ; *OC*, t. 48, p. 130 et 132). Voltaire n'était pas « vérolé » (syphilitique).
  54. L'épisode fait l'objet du chapitre intitulé « De la vérole » : « Deux lieutenants, l'aumônier du régiment, un caporal, et un soldat de recrue qui sortait du séminaire, suffirent pour empoisonner douze villages en moins de trois mois. » Dans le même chapitre, l'homme aux quarante écus lit « l'histoire véritable de *Candide* » et apprend quelles furent les conséquences du traitement de la maladie pour Pangloss (*Romans et contes, op. cit.*, p. 328 ; *OC*, t. 66, p. 378 et 379).
  55. « On était heureux dans ce temps-là d'en être quitte à si bon marché ; l'Amérique n'était pas encore découverte, et les dames affligées n'étaient pas à beaucoup près si dangereuses qu'elles le sont aujourd'hui » (*Romans et contes, op. cit.*, p. 83 ; *OC*, t. 30B, p. 262).
  56. L'anecdote est souvent reprise. On la trouve par exemple chez Paillet de Warcy dans son *Histoire de la vie et des ouvrages de Voltaire* (Paris, Mme Dufriche, 1824, t. I, p. 7).
  57. Paulo Grillando (ou Paulus Grillandus) est un juriste et théologien italien du xvi<sup>e</sup> siècle. Il est l'auteur du *Tractatus de hereticis et*

*sortilegiis* (1536), source que Voltaire a pu trouver mentionnée au cours de ses recherches sur l'Inquisition. Dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*, ce dernier note que «magister Grillandus» est un «beau nom pour un inquisiteur» (*OC*, t. 38, p. 559).

58. François d'Aix, dit le père de La Chaise (1624-1709), succéda en 1675 au père Jean Ferrier à titre de confesseur de Louis XIV. Voltaire accusait le jésuite d'avoir poussé le pouvoir royal à se lancer dans des querelles religieuses néfastes et inutiles. La critique apparaît notamment dans *L'Ingénu*: «L'Ingénu, attendri de plus en plus, demanda quels étaient les Français qui trompaient ainsi un monarque si cher aux Hurons. “Ce sont les jésuites, lui répondit-on; c'est surtout le père de la Chaise, confesseur de Sa Majesté» (*Romans et contes, op. cit.*, p. 245; *OC*, t. 63C, p. 243).
59. Louis-Bertrand Castel (1688-1757), savant et mathématicien, inventeur du célèbre «clavecin oculaire». Partisan du système de Descartes, il s'en prit à Voltaire et à ses *Éléments de la philosophie de Newton* dans le *Journal de Trévoux* de juin 1738. Jean Croiset (1656-1738), professeur et théologien, auteur de traités de dévotion et d'exercices spirituels que Voltaire se plaît à ridiculiser ici et là dans son œuvre. Le révérend père Croust, recteur du collège de Colmar, est l'un des jésuites avec qui Voltaire eut quelques ennuis lors de son séjour dans cette ville en 1754. François Garasse (1584-1631), polémiste virulent, auteur de *La doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps, ou prétendus tels* (1624), dans lequel il dénonçait avec beaucoup de hargne des écrivains comme Théophile de Viau. Son ardeur à pourfendre l'hérésie et le libertinage lui vaudra de devenir pour Voltaire le modèle de la bigoterie aveugle et féroce. Le philosophe le décrit comme «le plus dangereux fanatique qui fût alors chez les jésuites» (*Histoire du Parlement de Paris*, dans *OC*, t. 68, p. 407).
60. «Pot-pourri», dans Voltaire, *Romans et contes, op. cit.*, p. 412.
61. Claude François Nonnotte (1711-1793) et Louis Patouillet (1699-1779) sont deux apologistes de la Compagnie de Jésus avec lesquels Voltaire eut maille à partir pendant plusieurs années. Ces défenseurs de l'orthodoxie religieuse s'employèrent à répondre aux attaques de

Voltaire contre le christianisme en jouant la carte de l'érudition pour discréditer sa connaissance de la doctrine et de l'histoire. En 1762, le premier fit paraître anonymement *Les erreurs de M. de Voltaire*, un ouvrage qui sera maintes fois réédité, y compris à l'étranger, avec des traductions allemandes, espagnoles et italiennes; selon Marcel Trudel, il est présent dans les bibliothèques québécoises dès le XVIII<sup>e</sup> siècle (*op. cit.*). Voltaire répliquera aux attaques de Nonnotte dans des *Éclaircissements historiques à l'occasion d'un libelle calomnieux contre l'Essai sur les mœurs et l'esprit des Nations* (1763).

62. Louis Jourdan (1810-1881) et Léonor Havin (1799-1868) ont été directeurs du *Siècle*.
63. Louis Veuillot (1813-1883), journaliste catholique antilibéral. Rédacteur en chef du journal *L'Univers*, il en fit l'organe de son combat contre les libres-penseurs et les ennemis de la religion, au premier rang desquels figurait Voltaire. Le passage cité par Louis Pelland reprend, à quelques petites différences près, la lettre intitulée « Voltaire, Nonotte et Patouillet » qu'on peut lire dans Louis Veuillot, *Pages choisies*, Paris, Bibliothèque des auteurs modernes, 1906, p. 67-77.
64. Le carnet publié en 1880 sous le titre *Le sottisier de Voltaire* figure aujourd'hui sous l'appellation de « Leningrad Notebooks » aux côtés des autres carnets de Voltaire dans l'édition de Theodore Besterman. « Les jésuites font commerce de diamants aux Indes. Ils les enferment dans les talons de leurs souliers, et écrivent qu'ils foulent aux pieds les richesses de l'Europe » (*OC*, t. 81, p. 254).
65. L'épisode occupe les chapitres X à XVI.
66. Voltaire, *Romans et contes*, *op. cit.*, p. 635 n. 245. Bénac écrit « à l'autorité légitime du pouvoir civil ».
67. *Ibid.*, p. 643 n. 365.
68. Il s'agit des *Nouveaux voyages* (1702), des *Mémoires de l'Amérique septentrionale* (1702) et de la *Suite du voyage de l'Amérique* (1703). Cette *Suite* contient les célèbres *Dialogues de Monsieur le baron de Lahontan et d'un Sauvage dans l'Amérique*.

69. Lettre de Mme Bégon (1696-1755) à son gendre, Honoré Michel de Villebois de La Rouvillière, *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1934-1935*, 1935, p. 49. Dans cette édition, au lieu de « Bonéquant », on lit « Bonnequen (Bonnécamp) ».
70. J.O. Pelland, *Biographie, discours, conférences, etc. de l'honorable Honoré Mercier*, Montréal, 1890, p. 369. Il faut lire « Pocherigny » et « Banlieu ». Joseph Pelland écrit « aujourd'hui occupé »; Louis Pelland, « plus tard occupé ».
71. Honoré Mercier a été premier ministre du Québec de 1887 à 1891. Ce ne peut être « deux cents ans plus tard », soit... 1973. Le pape Clément XIV a bien supprimé la Compagnie de Jésus en 1773 par le bref *Dominus ac Redemptor*. En France, dès le début des années 1760, la banqueroute du jésuite Antoine Lavalette permet aux adversaires de la Compagnie d'obtenir le bannissement de ses membres.
72. « Eh! mon Dieu, disait mademoiselle de St. Yves, comment se peut-il que les Hurons ne soient pas catholiques? Est-ce que les RR. PP. jésuites ne les ont pas tous convertis? » L'Ingénu l'assura que dans son pays on ne convertissait personne; que jamais un vrai Huron n'avait changé d'opinion, et que même il n'y avait point dans sa langue de terme qui signifîât *inconstance* » (premier chapitre de *L'Ingénu*, *op. cit.*, p. 227; *OC*, t. 63C, p. 201).
73. Jésuite et théologien, Pierre Teilhard de Chardin (1881-1955) est également reconnu pour ses travaux scientifiques en géologie, en paléontologie et en zoologie. Ses recherches lui valent d'être reçu à l'Académie des sciences en 1950, mais aussi quelques mises en garde de la part du Vatican. On aime pourtant à voir en lui un réconciliateur de la science et de la foi.
74. On devrait lire Gaxotte.
75. Il s'agit en fait d'une lettre à Chauvelin du 3 novembre 1760 (*OC*, t. 106, p. 276).
76. *OC*, t. 109, p. 205.
77. Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova, *La vie quotidienne en Nouvelle-France. Le Canada, de Champlain à Montcalm*, Paris,

- Hachette, 1964, p. 254-255. Douville et Casanova écrivent «sauver les écuries»; Pelland, «défendre les écuries». Le paragraphe qui suit, pourtant entre guillemets, ne provient pas de cet ouvrage.
78. James Murray (1721/1722-1794), gouverneur de la province de Québec de 1764 à 1766.
  79. Louis XV meurt en 1774. Voltaire ne rentre à Paris qu'en 1778. Le 30 mars 1778, *Irène* est jouée à la Comédie-Française. Le comédien Brizard dépose une couronne de laurier sur la tête de Voltaire. Sur la scène, Mme de Vestris couronne de même le buste de l'écrivain et lit des vers de M. de Saint-Marc: «Aux yeux de Paris enchanté / Reçois en ce jour un hommage / Que confirmera d'âge en âge / La sévère postérité. / Non, tu n'as pas besoin d'atteindre au noir rivage / Pour jouir de l'honneur de l'immortalité. / Voltaire, reçois la couronne / Que l'on vient de te présenter; / Il est beau de la mériter, / Quand c'est la France qui la donne» (*Correspondance littéraire*, Paris, Garnier, 1877-1882, t. XII, p. 71-72).
  80. Lettre de Voltaire à Chauvelin du 2 avril 1764. La dernière phrase devrait se lire «Les Français arrivent tard à tout, mais enfin ils arrivent; la lumière s'est tellement répandue de proche en proche, qu'on éclatera à la première occasion et alors ce sera un beau tapage; les jeunes gens sont bien heureux, ils verront de belles choses» (*OC*, t. 111, p. 315). C'est prêter trop de prescience à Voltaire que d'en faire l'annonciateur de la Révolution française.
  81. Ces vers sont tirés du poème «Rolla», d'abord publié dans la *Revue des deux mondes* en 1833 avant d'être recueilli dans la première édition des *Poésies complètes* en 1840 (Paris, Gallimard, 1957, p. 283).
  82. Citation tronquée tirée du discours de Talleyrand à la Chambre des pairs le 24 juillet 1821: «De nos jours, il n'est pas facile de tromper longtemps. Il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que Voltaire, plus d'esprit que Bonaparte, plus d'esprit que chacun des Directeurs, que chacun des Ministres passés, présents, à venir: c'est tout le monde» (*Opinion de M. le prince de Talleyrand, pair de*

*France, contre le renouvellement de la censure*, Paris, Baudouin fils, 1821, p. 11).

83. « Je m'ennuie en France, surtout parce que tout le monde y ressemble à Voltaire. Emerson a oublié Voltaire dans ses *Représentants de l'humanité*. Il aurait pu faire un joli chapitre intitulé : *Voltaire, ou l'anti-poète, le roi des badauds, le prince des superficiels, l'anti-artiste, le prédicateur des concierges, le père Gigogne des rédacteurs du Siècle* » (Baudelaire, *Mon cœur mis à nu*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1975, t. 1, p. 687).
84. Sur Mme Denis, voir la note 38. Voltaire lui envoya 338 lettres ; il en reçut 16 (*Inventaire Voltaire*, Paris, Gallimard, 1995, p. 381). Beaucoup, près de la moitié, sont en italien, qui est « la langue de l'amour », un italien où se côtoient pointes familières et tournures précieuses. Voltaire vivant, elle sera son « fondé de pouvoir » (p. 384) ; mort, « *mia cara* » sera sa légataire universelle (p. 385). En 1778, elle a 66 ans, et non « environ 50 ans ».

Délégué par le Congrès américain pour une mission diplomatique ayant comme objectif de s'assurer le soutien de la France dans la guerre d'Indépendance des États-Unis, Benjamin Franklin (1706-1790) débarque à Paris à la fin de 1776 et y restera jusqu'en 1785. Au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il est l'objet d'un culte en France, ainsi que l'a démontré James A. Leith (« Le culte de Franklin en France avant et pendant la Révolution française », *Annales historiques de la Révolution française*, 48, 226, octobre-décembre 1976, p. 543-571). On attribue à Turgot la phrase « Il a arraché au ciel la foudre et le sceptre aux tyrans » : pour les contemporains de Voltaire, Franklin est en effet un inventeur et un politique. En 1778, quand il rencontre Voltaire, Franklin n'a pas « 74 ans », mais 72.

Le médecin d'origine suisse Théodore Tronchin (1709-1781) est une figure bien connue du Siècle des lumières. Célèbre pour sa prise de position en faveur de la pratique de l'inoculation dans la lutte contre la petite vérole, il se fit un nom par ses opinions novatrices et ses critiques à l'égard de la médecine de son temps.



Plusieurs souverains d'Europe se disputèrent l'honneur de ses services et sa réputation lui valut rapidement ses entrées à la cour de France. À partir de 1766, il occupa la charge de premier médecin du duc d'Orléans, dont il avait inoculé les enfants dix ans plus tôt. En plus de contribuer à l'*Encyclopédie* en signant quelques articles de médecine, il compta parmi ses proches plusieurs philosophes comme Diderot, Rousseau et Voltaire. Il assista ce dernier en qualité de médecin peu après son installation en Suisse, puis de nouveau à Paris juste avant sa mort. Sa relation avec Voltaire s'étend ainsi sur plus de trente ans et semble s'être accommodée de leurs divergences en matière de philosophie et de religion. Au moment de la rencontre mise en scène par Pelland, il est âgé de 69 ans, pas de 65.

Charles Geneviève Louis Auguste Timothée de Beaumont, chevalier d'Éon (1728-1810), est notamment passé à l'histoire parce qu'il a vécu une grande partie de son existence habillé en femme, d'où le nom de «chevalière d'Éon», au point où le doute a longtemps plané sur son véritable sexe. Il a été diplomate et agent secret pour la France en Russie et en Angleterre. Le 15 août 1777, le poète anglais George Keate annonce sa visite à Voltaire: «c'est La Fille la plus célèbre d'Europe qui voudroit s'entretenir avec un Homme qui a été pendant presque un siècle son plus grand ornement» (*OC*, t. 128, p. 341). La rencontre n'aura lieu que l'année suivante, dans des circonstances qui ne sont pas celles rapportées par Louis Pelland. Cette année-là, quand il rencontre Voltaire, le chevalier d'Éon n'a pas «environ 60 ans», mais plutôt 50.

85. Selon *Le petit Robert* (édition numérique de 2007), Voltaire n'est pas l'inventeur de ce fauteuil: «Fauteuil à siège bas, à dossier élevé et légèrement renversé en arrière, qui date de la Restauration.» Son apparition date donc du XIX<sup>e</sup> siècle: «étym. 1876; fauteuil (à la) *Voltaire* milieu XIX<sup>e</sup>; de *Voltaire*».
86. Né à Nancy en 1705, Antoine Adam est un ancien jésuite que Voltaire hébergea à Ferney pendant plus de douze ans. Il vivait retiré dans la petite communauté d'Ornex au moment où furent

prises les premières mesures d'interdiction contre son ordre (1762). Voltaire lui offrit l'asile et lui confia le service de la chapelle de son château. Le philosophe trouva en lui un aumônier accommodant, une cible de plaisanteries faciles et, semble-t-il, un excellent partenaire aux échecs. Le père Adam quitta Ferney à la fin de 1776 et mourut en 1787.

87. Au fil de sa carrière, Voltaire a eu recours aux services de plusieurs secrétaires (copistes, preneurs de notes, lecteurs, etc.). Les plus connus sont Longchamp, Collini et Wagnière.
88. Émilie du (et non *de*) Châtelet, femme de lettres et femme de sciences, a partagé la vie de Voltaire de 1733 à sa mort. Il lui rend hommage dans le « Catalogue de la plupart des écrivains français qui ont paru dans le siècle de Louis XIV, pour servir à l'histoire littéraire de ce temps » : « Breteuil (Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de), marquise du Châtelet, née en 1706. Elle a éclairci Leibniz, traduit et commenté Newton, mérite fort inutile à la cour, mais révééré chez toutes les nations qui se piquent de savoir, et qui ont admiré la profondeur de son génie et de son éloquence. De toutes les femmes qui ont illustré la France, c'est celle qui a eu le plus de véritable esprit, et qui a le moins affecté le bel esprit. Morte en 1749 » (*Le siècle de Louis XIV*, dans *Ceuvres historiques*, Paris, Gallimard, 1957, p. 1143-1144).
89. Dans sa correspondance avec Mme Denis, Voltaire est moins « platonique » : « En attendant, j'applique mille baisers aux seins ronds, aux fesses enchanteresses, à toute votre personne qui m'a si souvent fait bander et m'a plongé dans un fleuve de délices » (traduction de la lettre en italien du 27 juillet 1748, *OC*, t. 94, p. 286).
90. Voir les notes 50 à 54.
91. Voltaire a séjourné à Plombières, au moins en 1753.
92. « Ma chère. »
93. Voir la note 79.
94. Lettre du chevalier de Boufflers (avec deux *fj*) à la marquise de Boufflers-Remiencourt, 24 décembre 1764 : « J'ai été hier pour la

première fois à Genève. C'est une grande et triste ville habitée par des gens qui ne manquent pas d'esprit, & encore moins d'argent, & qui ne se servent ni de l'un ni de l'autre» (*OC*, t. 112, p. 258).

95. Mme de Boufflers aurait composé sa propre épitaphe: « Ci-gît dans une paix profonde / Cette dame de volupté, / Qui pour plus grande sûreté, / Fit son paradis en ce monde » (*Contes du chevalier de Boufflers de l'Académie française. Avec une notice bio-bibliographique*, Paris, A. Quantin, 1878, p. ix n. 1).
96. En février 1778, l'entrevue entre Voltaire et Franklin, rapportée dans tous les journaux, fait grand bruit et donne lieu à différents récits. La scène imaginée par Louis Pelland reprend certains détails de la version officielle, telle que rapportée par exemple par Condorcet dans sa *Vie de Voltaire*: « Quoiqu'il eut perdu l'habitude de parler anglais, [Voltaire] essaya de soutenir la conversation dans cette langue, puis bientôt reprenant la sienne: "Je n'ai pu résister au désir de parler un moment la langue de M. Franklin." Le philosophe américain lui présenta son petit-fils en demandant pour lui sa bénédiction: "*God and liberty*, dit Voltaire, voilà la seule bénédiction qui convienne au petit-fils de M. Franklin" » (Paris, Quai Voltaire, 1994, p. 143-144). On trouve cette autre version dans les *Mémoires secrets* en date du 22 février 1778: « Le jour où le docteur Franklin est allé voir M. de Voltaire, il lui a présenté son petit-fils, & par une adulation indécente, puérile, basse & même, suivant certains dévots, d'une impiété dérisoire, il lui a demandé sa bénédiction pour cet enfant: le Philosophe ne jouant pas moins bien la comédie que le Docteur, s'est levé, a imposé les mains sur la tête du petit innocent, & a prononcé avec emphase ces trois mots: *Dieu, Liberté, Tolérance* » (*op. cit.*, t. 11, p. 112-113). Dans ses *Souvenirs*, la marquise de Créquy est proche de Bachaumont (*Souvenirs de la marquise de Créquy. 1710 à 1802. Tome cinquième*, Paris, Librairie de Fournier jeune, 1835, p. 13). Voir aussi les lettres de Voltaire à Tronchin (17 février 1778, *OC*, t. 129, p. 216), à Louis-Laurent Gaultier (20 février 1778, *OC*, t. 129, p. 228) et au marquis de Florian (15 mars 1778, *OC*, t. 129, p. 254).

97. Daté du 25 juin 1745, le texte satirique intitulé «Old Mistresses Apologue» ou «Advice to a Young Man on the Choice of a Mistress» n'est certainement pas le plus connu de Benjamin Franklin auprès de ses compatriotes. Sans doute destiné à une diffusion restreinte ou clandestine, il n'est joint à aucune édition de ses œuvres avant 1961 (*The Papers of Benjamin Franklin*, New Haven, Yale University Press, vol. 3, p. 30-31). Il n'est toutefois pas impossible que Franklin ait profité de son séjour en France pour en faire circuler une traduction. La bibliothèque de l'American Philosophical Society conserve une version partiellement traduite en français de la main de Franklin lui-même.
98. Au XVIII<sup>e</sup> siècle en France, les avis sont encore partagés sur le nom à donner à l'invention de Franklin. *Anti-tonnerre*, *conducteur*, *conducteur électrique*, *garde-tonnerre*, *paratonnerre* et *parafoudre* sont donnés pour synonymes. Plus haut, il faut lire *lightning rod*.
99. Jean-Olivier Briand (1715-1794) a été évêque de Québec de 1766 à 1784. «Le 21 juillet 1773, un bref apostolique, *Dominus ac Redemptor*, dissout la Compagnie de Jésus partout dans le monde. Cependant, en 1774, l'évêque de Québec, Jean-Olivier Briand, refuse d'obtempérer à l'ordre du pape. Par ce fait, les Jésuites du Québec gardèrent leur nom, leurs habits religieux de même que leurs propriétés» (*Encyclopédie canadienne*, en ligne, article «Jésuites»).
100. John Carroll (1735-1815) fut le premier archevêque de l'Église catholique aux États-Unis. Né en Amérique, mais formé en Europe chez les Jésuites, il revint au Maryland quelque temps après la dissolution de l'ordre. En 1776, il fut invité à se joindre à Benjamin Franklin, Samuel Chase et Charles Carroll of Carrollton, et à se rendre au Canada pour solliciter, au nom du Congrès américain, un appui dans la lutte contre l'Angleterre. La délégation se heurta à un clergé canadien sourd à sa requête. Dans son réquisitoire de 1898, *Voltaire, madame de Pompadour et quelques arpents de neige*, Joseph Tassé écrit : « Benjamin Franklin, qui représentait les États-Unis, se trouva là [à Paris, en 1778] pour partager les bravos d'un

public affolé, et pratiquer ce que l'on a appelé l'embrassement des deux mondes; sa qualité d'ennemi du Canada lui donnait droit à cette accolade» (Lévis, Pierre-Georges Roy, éditeur, p. 39).

101. En 1774, l'Acte de Québec est voté au Parlement de Londres : les frontières de la province de Québec sont revues ; des modifications mineures sont apportées à l'administration gouvernementale ; le « libre exercice de la religion de l'Église de Rome sous la suprématie du Roi » est reconnu ; les lois civiles françaises sont rétablies (voir *Canada-Québec. Synthèse historique*, sous la direction de Denis Vaugeois et Jacques Lacoursière, Montréal, Éditions du renouveau pédagogique, 1978, p. 218-222).
102. « Ma chère, moi aussi je vous aime par-dessus tout. »
103. Les premières académies qui accueillirent Voltaire furent des académies étrangères. Avant même que l'Académie de Lyon ne lui fasse cet honneur, en 1745, l'Académie de Bologne le comptait déjà parmi ses membres. L'académie *della Crusca*, à Florence, le reçut la même année (1746) que l'Académie française (voir P.M. Conlon, « Voltaire's Election to the Accademia della Crusca », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 6, 1958, p. 133-139.)
104. À une lettre près, on peut reconnaître la comédienne Françoise-Marie-Antoinette Raucourt (1756-1815), tragédienne fameuse pour son talent autant que pour sa beauté. Son refus de tenir un rôle dans la tragédie *Les lois de Minos* de Voltaire aurait fortement déplu à ce dernier qui, dans une lettre au duc de Richelieu, se serait permis de colporter une anecdote scandaleuse la concernant (lettre perdue, *OC*, t. 123, p. 239). L'histoire arriva à l'oreille de Mlle Raucourt qui en fut très affligée. Pour se faire pardonner, Voltaire envoya à l'actrice une lettre remplie d'éloges (*OC*, t. 123, p. 306). Il semble cependant difficile de faire le rapprochement entre cet épisode de février 1773 et celui que décrit Louis Pelland.
105. Cette épître se trouve dans une lettre du 21 décembre 1772 au maréchal de Richelieu (*OC*, t. 123, p. 212). Pelland met « consolation » où Voltaire écrit « satisfaction » et il ne reproduit pas les quatre derniers vers de l'épître : « Je sens que je suis au tombeau. /

Cet état me fait de la peine, / Mais il ne faut pas qu'un roseau / Vive aussi longtemps que le chêne.» La «nymphé jolie» serait une Genevoise de dix-huit ans, Judith de Saussure (*OC*, t. 123, p. 214 n. 1). Le nom de Mlle Raucourt n'apparaît nulle part dans ce contexte.

106. Si l'on en croit les *Mémoires secrets* de Bachaumont, une rencontre entre Voltaire et le chevalier d'Éon aurait bel et bien eu lieu quelques semaines avant la mort du philosophe: «13 mars 1778. [...] Mlle. la Chevaliere d'Éon est venue hier pour voir M. de Voltaire, & l'arrivée de cette fille célèbre n'a pas excité moins de curiosité que le vieillard qu'elle visitoit: tous les domestiques, ou plutôt toute la maison, s'est rangée sur son passage pour la contempler; elle avoit l'air honteux en quelque sorte, son manchon sous le nez & le regard en-dessous; elle est restée peu de temps, & l'on a su que sa visite n'étoit qu'une suite de l'invitation que lui avoit faite le Philosophe de lui procurer le plaisir de son entrevue» (*op. cit.*, t. 11, p. 148).
107. Dans son étude sur *L'influence de Voltaire au Canada* (*op. cit.*), Marcel Trudel ne rapporte aucun cas de censure des œuvres de Voltaire avant le XIX<sup>e</sup> siècle.
108. «Projet d'une lettre sur les Anglais»: «elles étaient guindées & froides, prenaient du thé, faisaient [*sic*] un grand bruit avec leurs éventails, ne disaient mot, ou criaient toutes à la fois pour médire de leur prochain» (*Lettres philosophiques*, Paris, Hachette, 1930, vol. II, p. 258).
109. Au huitième chapitre, la femme de milord What-then, amoureuse du bel Amazan, est accablée de douleur au moment où celui-ci la quitte pour retourner en Batavie. Dans sa tristesse, elle laisse négligemment traîner une lettre compromettante. La réaction indifférente du mari en découvrant la lettre est bien celle que rapporte Franklin (*Romans et contes*, *op. cit.*, p. 386; *OC*, t. 66, p. 163).
110. Voltaire n'emploie le mot *amusade* ni dans ses œuvres ni dans sa correspondance.

111. Voir la note 47.
112. Barin de La Galissonnière, né en 1693, a été commandant général de la Nouvelle-France. Il est mort en... 1756.
113. Sur l'Acte de Québec de 1774, voir la note 101. Six milles loyalistes venus des treize colonies se seraient établis au Québec au moment de la révolution américaine (*Canada-Québec. Synthèse historique, op. cit.*, p. 236).
114. Voir la note 42.
115. Cette phrase n'est pas tirée du *Traité sur la tolérance*, mais plutôt d'une lettre adressée à Étienne Noël Damilaville le 25 août 1766 (*OC*, t. 114, p. 399).





# TABLE

Présentation

– 7 –

Voltaire et le Canada (1964-1965)

– 21 –

Voltaire s'en va-t-en Canada (1971)

– 39 –

Notes

– 69 –

